

LEADER 2007-2015

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Une autre vie s'invente ici



PERIMETRE DU GAL

(GROUPE D'ACTION LOCALE)

Le Territoire du Parc naturel régional s'étend sur 113 communes, cependant le périmètre du programme LEADER n'en compte que 107. En effet, 6 communes corréziennes : Péret-Bel-Air, St-Yrieix-le-Déjalat, Soudeilles, Darnets, Corrèze et Vitrac-sur-Montane ont été rattachées au programme LEADER du GAL Corrèze Ventadour.



Avec la fin du programme LEADER c'est une page qui se tourne pour notre territoire. C'est en effet la première fois depuis la mise en œuvre de LEADER I en 1991, que le territoire du Parc ne portera plus ce programme. Le PNR n'en porte pas responsabilité. Basé sur le principe d'une démarche ascendante et d'une approche innovante, les programmes LEADER ont constitué une formidable opportunité pour mettre en œuvre des dynamiques de développement sur notre territoire rural. Cette démarche qui est une des plus-values de LEADER, nous a donné une grande souplesse pour soutenir les initiatives locales au plus près des besoins des acteurs économiques et de la population. Regroupant des partenaires d'horizons divers, publics et privés, Leader a contribué au décloisonnement, à l'interconnaissance et à la coopération entre acteurs, autour d'une stratégie commune de développement.

Je tiens à remercier les élus, socio-professionnels, pouvoirs publics, techniciens, qui tout au long de ces années se sont mobilisés et impliqués pour piloter et animer ces programmes. L'ensemble des projets soutenus par ces fonds européens ont contribué à améliorer le cadre de vie des habitants, à valoriser le patrimoine culturel, ils ont permis l'accueil et le maintien d'activités, la création de services, participant ainsi à l'attractivité du territoire.

Pour autant cette dynamique ne s'arrête pas puisque LEADER 2014-2020 sera mis en œuvre par les quatre Pays qui sont sur le Parc et pourra venir soutenir certains de nos projets. Le syndicat mixte restera mobilisé et impliqué dans les différents comités uniques de concertation des groupes d'action locale du territoire.

Christian AUDOUIN

Président du GAL de Millevaches en Limousin

Table des matières

Edito	1
Introduction	2
Patrimoine bâti.....	4
Gestion durable des espaces et paysages.....	14
Soutien à la vie culturelle	22
Soutien à la vie économique.....	32
Coopération.....	44
Bilan quantitatif.....	48

INTRODUCTION

1991 - 2015 | 4 générations de programmes LEADER sur le Parc

1991

LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » est une initiative de l'Union européenne débutée en 1991 et intégrée dans sa politique de développement rural pour revitaliser les zones rurales et renforcer les liens entre les acteurs locaux. Depuis 1991, il y a eu quatre générations de programmes européens LEADER avec des règles bien spécifiques, qui ont permis d'expérimenter de nouvelles pratiques de développement local dans les zones rurales.

Avant même d'être labellisé Parc naturel régional, le territoire a porté tous ces programmes successifs: **LEADER I** (1991 - 1994), **LEADER II** (1995 - 1999), **LEADER+** (2000 - 2007), **LEADER** (2007 - 2013). Ils ont contribué à la création d'emplois, d'activités, d'infrastructures et de services à la population, à la sauvegarde des patrimoines identitaires, à la dynamisation de la vie culturelle. Ces programmes ont stimulé l'initiative et l'innovation, favorisé les projets de coopération avec d'autres territoires en Europe et en France (9 projets de coopération au total). Enfin, ils ont permis la structuration et le développement de partenariats entre acteurs locaux, qui ont appris à travailler ensemble.

L'ensemble des projets soutenus par ces programmes, représente 37M€ dont 9 210 000 € de fonds européens.

2015

LEADER 2007-2015

2007

LEADER est la 4^e génération de programme européen de développement rural porté par le Parc. Financé par le **FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)**, l'enveloppe initiale attribuée au PNR pour la mise en œuvre des opérations était de **1 680 981€**. Ré-abondée en fin de programme, elle a atteint **1 805 981 €**. La participation des co-financeurs publics (Etat, Région, Conseils Départementaux, Communautés de communes, Communes, Agence de l'eau) représente quant à elle 1 803 303 €.

Sur cette nouvelle programmation, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a choisi d'articuler sa stratégie de développement, autour de la **priorité ciblée : « promouvoir l'éco développement afin de renforcer l'attractivité du territoire Millevaches »**. Celle-ci était basée sur **trois axes d'intervention déclinés en fiches actions**, elles-mêmes rattachées aux dispositifs nationaux et régionaux du programme.

2015

AXE 1

Distinguer le territoire par une stratégie de gestion durable génératrice d'une forte image de qualité



Fiche action 1

Gérer durablement les paysages et les espaces naturels, agricoles et forestiers et mettre en œuvre une gestion environnementale de haute qualité



Fiche action 2

Sauvegarder la qualité du patrimoine bâti identitaire

AXE 2

Renforcer l'identité socioculturelle



Fiche action 3

Soutenir et dynamiser la vie culturelle

AXE 3

Soutenir l'initiative et l'innovation pour créer de l'activité économique



Fiche action 4

Accompagner et soutenir la création d'activités à partir des ressources locales



Fiche action 5

Stimuler l'initiative, l'innovation et développer les moyens d'accompagnement



Fiche action 6

Soutenir les projets de coopération

PATRIMOINE BÂTI

Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel Sauvegarde et restauration du patrimoine bâti identitaire

Omniprésent sur le territoire, le bâti traditionnel est un élément caractéristique de la Montagne Limousine. La qualité du patrimoine bâti est un pan de l'Histoire locale qui permet le maintien de son identité, son attractivité et qui donne envie de vivre sur le territoire.

L'objectif principal de cette action est la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti identitaire du territoire,

à travers des opérations exemplaires de restauration.

La majorité des projets a concerné la restauration de petits éléments d'architecture liés à l'eau mais également des fermes et leurs dépendances. L'action a également permis d'accompagner la réalisation d'études architecturales ou techniques.

Les travaux ont été réalisés dans le respect des techniques et des savoir-faire du bâti ancien.

Nombre d'opérations réalisées : 37

Les architectures liées à l'eau

1. Restauration de deux fontaines à Saint-Amand-le-Petit
2. Moulin de Razel à PérOLS-sur-Vézère
3. Restauration du moulin de Louzelergue à Clairavaux
4. Restauration d'un pont en granite sur le Queyriaux à Chaverouche
5. Restauration de la fontaine d'Enclisse à Alleyat
6. **Restauration de 6 ponts planches à Peyrelevalde, Gentioux-Pigerolles et Faux-la-Montagne**
7. Fontaine et lavoir du bourg, fontaine de Mercier-Ferrier à Faux-la-Montagne
8. Restauration d'une fontaine à La Chapelle de Combressol
9. Restauration d'un pont sur la rivière de la Liège à Saint-Pardoux-le-Vieux
10. Restauration du lavoir de Vervialle à Augne
11. Restauration des fontaines de Rempnat
12. **Restauration de la toiture du Moulin des Simons à Treignac**
13. Restauration d'un puits à Saint Marc-à-Loubaud
14. Restauration de la fontaine de Rouzelie à Saint Georges-Nigremont
15. Reconstruction de deux fontaines à Féniers
16. Restauration d'un puits à Saint Georges-Nigremont
17. Restauration du moulin de l'étang des Prades à Saint-Etienne-aux-Clos (2 dossiers)

Les fermes et leurs dépendances

18. Restauration du four à pain de Servières à Peyrelevalde
19. Chaumière de Clédât à Gransaigne

20. Restauration de la Ferme de la Teixonnière à Cheissoux
21. **Restauration et transformation de l'Ex-maison Raymond en gîte communal à Saint Angel**
22. Restauration du fournil de Beynette à Ambrugeat (2 dossiers)
23. Restauration de la toiture du four à pain du site des granges à Felletin
24. Travaux de restauration de petit patrimoine bâti sur le site de la maison Martin Nadaud à Soubrebost
25. Mur en pierres sèches à Poussanges
26. Restauration d'un poulailler à Saint Georges-Nigremont
27. Restauration du four à pain communal de Féniers

Les études architecturales ou techniques

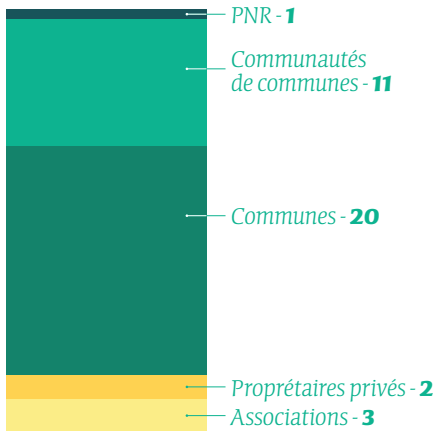
28. Etude en recherche de décors peints dans l'Eglise de Saint-Amand-le-Petit
29. **Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti ancien**
30. Etude diagnostic de l'Eglise Saint Etienne à Faux-la-Montagne
31. Réalisation d'une étude architecturale du Manoir de Trasrieux à Saint Julien-le-Petit
32. Etude architecturale pour la réhabilitation de la Diamanterie à Felletin

Autre patrimoine bâti

33. Restauration de la bascule communale de Féniers
34. Transformation des halles de Crocq
35. Restauration du presbytère de Poussanges

Nature des Maîtres d'Ouvrage

Les maîtres d'ouvrage sont principalement publics : 20 communes, 11 Communautés de communes et 1 dossier initié par le PNR de Millevaches. 3 dossiers portés par des associations ont été accompagnés et 2 par de propriétaires privés.

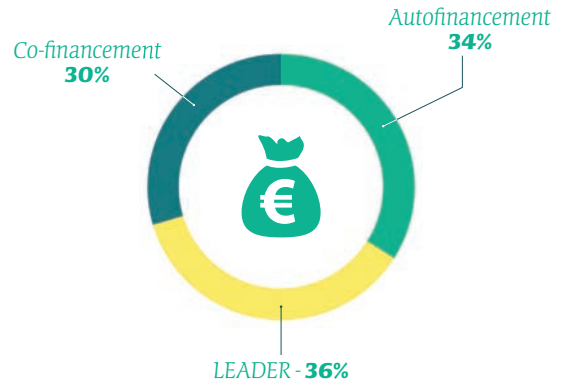


Maîtres d'ouvrage **publics & privés**

Bilan financier de l'action

37 dossiers pour un montant total de travaux réalisés de 772 126 € (moyenne des projets : 20 868 €)

- Part d'autofinancement des maîtres d'ouvrage : 262 350,74 € soit en moyenne 34% du montant des dépenses.
- Part de Feader versée aux porteurs de projet : 281 205,72 € soit en moyenne 7 600,15 € par dossier.
- Part de cofinancements publics : 228 569,54 €.



Cofinancements

● Conseil départemental de la Corrèze

12 dossiers - 117 745,43€

● Conseil départemental de la Creuse

8 dossiers - 41 772,45€

● Région Limousin

7 dossiers - 28 165,56€

● Conseil départemental de la Haute-Vienne

2 dossiers - 19 110,80€

● Etat

3 dossiers - 15 950,91€

● Communauté de communes

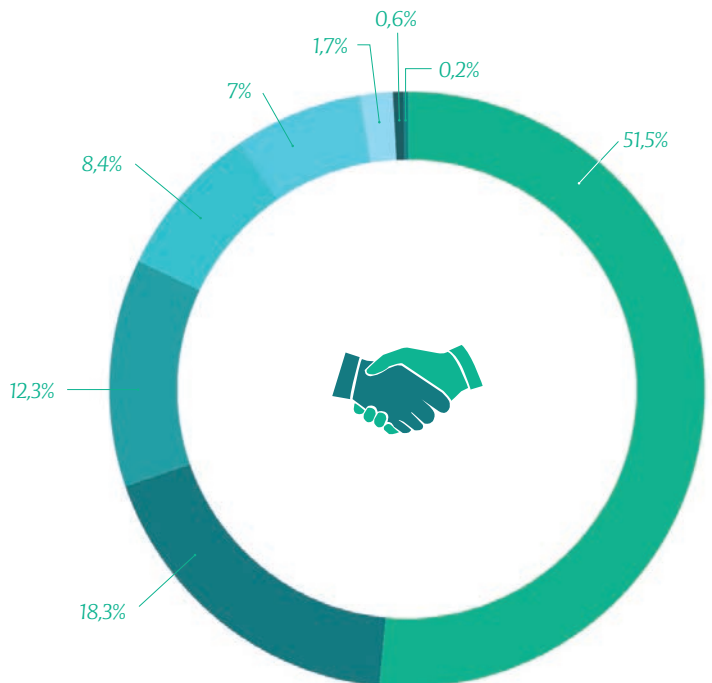
1 dossier - 4 000€

● Agence de l'eau Loire-Bretagne

1 dossier - 1 307,39€

● PNR de Millevaches

1 dossier - 517€



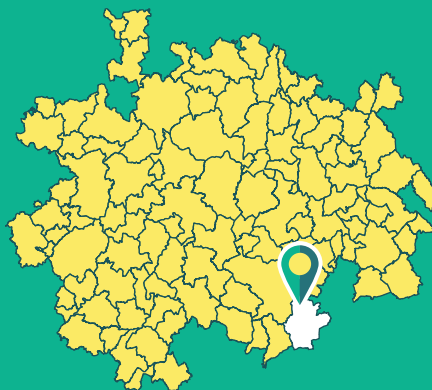
MAISON RAYMOND



Commune
de Saint-Angel



19200 Saint-Angel
Chemin des Soupirs



Restauration et transformation de l'Ex-maison Raymond en gîte communal

Cette maison dite « Ex-maison Raymond » située à proximité du Prieuré, monument historique classé, est une ferme-bloc caractéristique du territoire de par son volume et ses matériaux : moellons de granite, couverture en ardoises de pays.

La commune propriétaire de ce bâtiment a fait le choix en 2010 de la transformer en gîte communal. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) de la Corrèze ont apporté leurs avis techniques et prescriptions sur les travaux à réaliser. L'objectif de la municipalité était de la restaurer dans le respect du bâti traditionnel.

Ainsi différents corps de métiers sont intervenus sur ce chantier pendant près de deux ans.

Travaux de couverture : Après la dépose de la couverture et la reprise des éléments de charpente endommagés, une nouvelle couverture a été réalisée en ardoises de pays (Travassac) avec fixation aux clous de cuivre. De nouveaux éléments d'écoulement des eaux pluviales ont été installés en zinc pré patiné.

Travaux de maçonnerie et enduits : suite au piquetage

de l'ancien enduit et joints sur les murs et la cheminée, un enduit à la chaux avec une finition à fleur de pierre a été appliqué sur l'ensemble des maçonneries.

Travaux de menuiseries extérieures : L'ensemble des fenêtres et contrevents a été changé pour des menuiseries en chêne peintes selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. La porte d'entrée a gardé son esprit traditionnel, panneaux pleins et imposte vitrée.

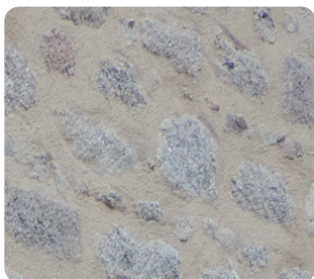
L'ensemble de ces travaux a été subventionné dans le cadre du programme Leader.

La transformation de ce bâtiment a également nécessité de nombreux autres travaux intérieurs (isolation, plomberie, électricité, etc.). **Au total 225 640€ de travaux ont été nécessaires pour transformer les 140m² de l'Ex-maison Raymond en gîte communal d'une capacité de 12 personnes.** Ouvert à l'automne 2015, il est en cours d'obtention d'un classement 3 étoiles, affilié aux Gîtes de France et le label Tourisme et handicap est visé.

D'autres travaux sont à l'étude, notamment le remontage du mur en pierre sèche qui soutient le jardin de la maison et participe à l'atmosphère du Chemin des Soupirs.

**COÛT
TOTAL**

225 640 €



Autofinancement - **60%**



Région Limousin - **13%**

Conseil départemental
de la Corrèze - **10%**

Programme Leader - **17%**

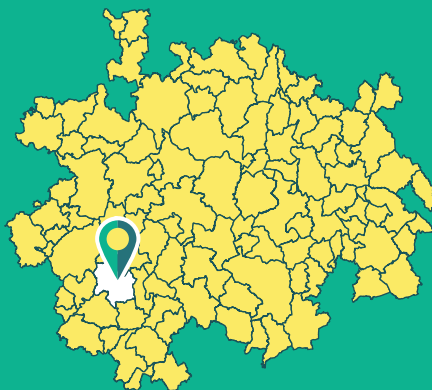
MOULIN DES SIMONS



M^{me} Sylvia CORNET



19260 Treignac
Moulin des Simons



Restauration du Moulin des Simons Un coup de cœur architectural

Situé sur le ruisseau d'Alambre à Treignac, ce moulin à eau construit pendant la seconde moitié du 17^{ème} siècle pour la Famille Brunerie et modifié au 19^{ème} est une ancienne draperie. Rare à l'échelle du territoire, cette installation artisanale se compose d'un bâtiment à usage de logement, d'une écurie, d'une maillerie pour battre le chanvre et de la partie moulin qui comprenait à l'origine trois roues.

Les bâtiments à l'état d'abandon depuis plusieurs années ont su séduire Madame et Monsieur CORNET en 2010. Tombés sous le charme du moulin, ce couple originaire du Loiret décide de se lancer dans la restauration des bâtiments pour en faire leur résidence principale. Dès lors leur principale préoccupation a été de sauver le Moulin des Simons, à commencer par la toiture.

La qualité architecturale du moulin et les travaux envisagés leur ont permis d'obtenir une aide de la Région Limousin puis les propriétaires ont sollicité le GAL de Millevaches.

Les travaux de couverture ont débuté par la dépose de

la toiture existante et le triage des ardoises (les ardoises de pays peuvent être réemployées en fonction de leur état). Le couvreur a posé les ardoises aux clous sur volige sur les différents pans de toiture et sur les lucarnes. De façon traditionnelle la pose est faite à pureau dégressif et à joints brouillés. Le système de recueil des eaux pluviales a également été remplacé par des éléments en zinc.

Ces travaux ont permis de mettre le moulin hors d'eau et permettent à Madame Cornet et son mari d'envisager plus sereinement le reste de leurs travaux et notamment les maçonneries. Un chantier intéressant en perspective !

Pour mettre en valeur cette réalisation et les caractéristiques du Moulin des Simons, les propriétaires et le PNR de Millevaches en Limousin ont signé une convention de partenariat de 5 ans qui engage les propriétaires à ouvrir le moulin à la visite lors des **Journées Européennes du Patrimoine** ainsi que pour des visites organisées par le PNR.

Amoureux de cette bâtisse, les propriétaires sauront à coup sûr faire partager leur passion et l'histoire de ce moulin.

COÛT
TOTAL

49 668 €



Autofinancement - 66%

Région Limousin - 15%

Programme Leader - 19%



CHARTRE DE QUALITÉ DU BÂTI



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Document pour l'ensemble du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Réalisation d'une Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti ancien

Un document pratique à l'usage de tous

Riche d'un patrimoine bâti préservé, le PNR de Millevaches a voulu se doter d'un outil pratique pour aider les propriétaires dans leur projet de restauration.

Fort de ce constat l'idée a germé et **trois grands objectifs ont été définis**, le Parc doit :

- Promouvoir les savoir-faire et les matériaux respectueux de l'architecture locale.
- Proposer un outil pratique aux particuliers et aux collectivités qui souhaitent entreprendre des travaux de restauration.
- Fédérer autour du patrimoine et de l'architecture de la Montagne Limousine des artisans et entreprises du bâtiment.

Pour ce faire un voyage d'étude a été organisé en août 2010, destination le PNR du Perche précurseur en la matière. Les élus du Parc, des représentants du Conseil pour la Valorisation de l'Espace Rural du Millevaches, des artisans, les associations « Bâti et Savoir-faire en Limousin » et « Maçons de la Creuse », le CAUE de la Corrèze et les chargées de mission du PNR Millevaches ont pu échanger avec des artisans engagés dans la charte

de qualité réalisée par le PNR du Perche et faire des visites de chantiers pour voir le résultat de leur démarche.

La Charte de qualité du bâti du PNR du Perche ramenée de ce voyage, point de départ de leur démarche, sera adaptée au territoire de Millevaches.

Pour réaliser un document similaire à l'échelle du PNR de Millevaches, une convention de partenariat avec l'association Bâti et Savoir-faire en Limousin a été établie en janvier 2011. Courant 2011 les contenus ont été conçus et affinés grâce à la mise en place de groupes de travail pour la relecture des textes, le choix des illustrations,...

Pour faciliter son utilisation la Charte est scindée en 6 fiches (maçonnerie en pierre, charpente et couverture, menuiserie, ...) divisée chacune en 3 parties : connaître, diagnostiquer et intervenir.

Imprimé à 1000 exemplaires et disponible sur le site internet, la Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti ancien du PNR de Millevaches en Limousin est un outil de référence pour les actions que mène le Parc sur son territoire.

**COÛT
TOTAL**

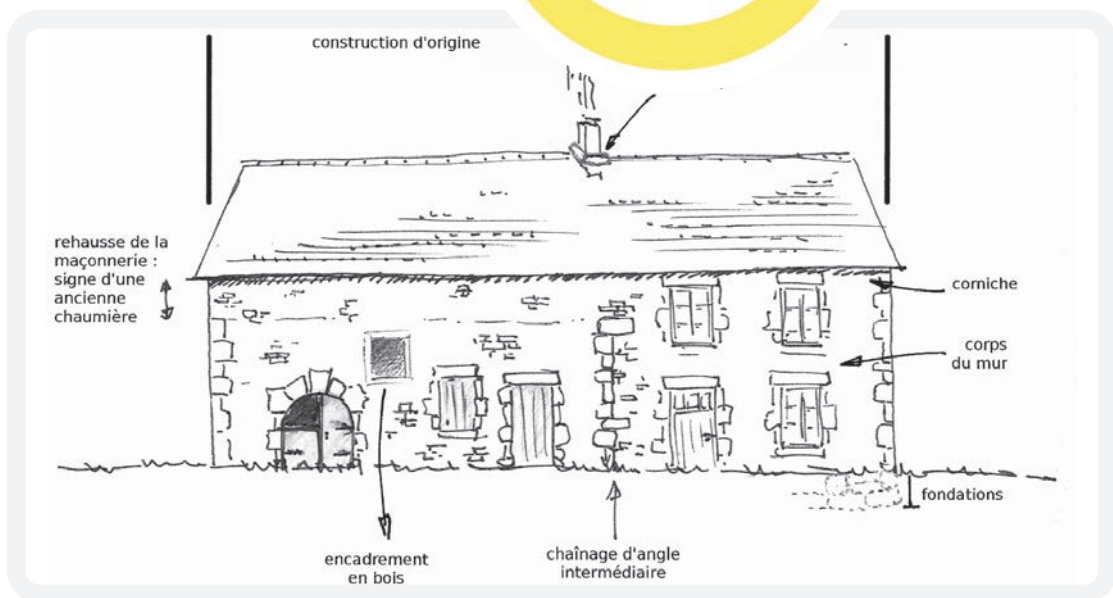
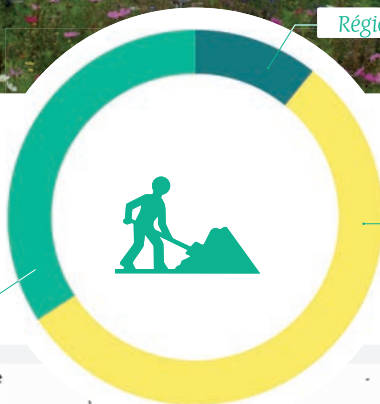
13 300 €



Région Limousin - 11%

Programme Leader - 55%

Autofinancement - 34%



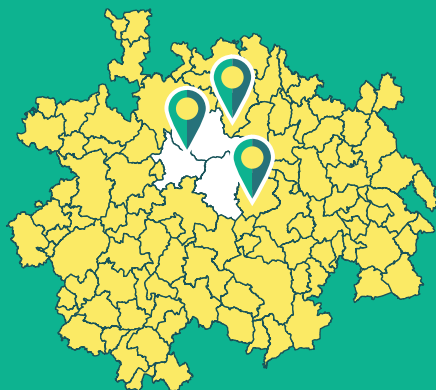
PONTS PLANCHES



Communauté de
communes
Creuse Grand Sud



23340 Gentioux-Pigerolles
23340 Faux-la-Montagne
19290 Peyrelevade



Restauration de 6 ponts planches Comment allier besoins nouveaux et bâti ancien

Afin de respecter la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et les objectifs de lutte contre les dégradations morphologiques des cours d'eau d'origine agricole, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a souhaité réhabiliter 6 ponts planches dans le cadre des travaux d'aménagements de cours d'eau des bassins versants des rivières Vienne, Maulde, Taurion, Chandouille, Feuillade et de leurs affluents.

En effet le Code de l'environnement impose de ne pas dégrader un habitat naturel notamment par l'abreuvement ou le franchissement des cours d'eau sauvages par des troupeaux. La DIG permet à la Communauté de communes de se substituer à l'obligation d'entretien des propriétaires riverains et d'avoir une cohérence dans les interventions réalisées sur son territoire.

Les travaux ont été réalisés selon la technique de la pierre sèche. Aucun mortier n'a été utilisé,

la solidité des ouvrages réside dans le calage de chaque pierre et les forces exercées par leur poids.

La réhabilitation de ces ponts planches permet de faire plusieurs points de franchissement pour les bovins, ce qui réduit les dégradations sur les cours d'eau tout en préservant un élément emblématique du petit patrimoine bâti local. **Très nombreux sur la Montagne Limousine, les ponts planches sont des éléments patrimoniaux. Ils ponctuent le paysage, dont ils sont un élément caractéristique.** A noter, cette action a également été validée par le comité de pilotage de Sources en action dans la programmation 2014 de travaux en la considérant comme favorable au milieu aquatique.

Un bel exemple de restauration qui rend un usage au patrimoine bâti.

COÛT
TOTAL

21 851 €



Agence de l'eau Loire Bretagne - **6%**

Autofinancement - **73%**

Programme Leader - **21%**



GESTION DURABLE DES ESPACES ET PAYSAGES

Mesures Agro-Environnementales territorialisées Aides aux investissements non productifs (agricoles) Dispositions en faveur du pastoralisme Conservation et gestion du patrimoine naturel

Le territoire du PNR de Millevaches offre des espaces remarquables, vastes et diversifiés. Il abrite 16 500 hectares de formations humides d'intérêt patrimonial, 2 300 hectares de landes sèches à bruyères. Il est reconnu comme étant d'importance nationale pour les zones humides et a été reconnu comme étant prioritaire. Le réseau « Natura 2000 » est composé de 12 sites au titre de la directive Habitats et de 2 sites au titre de la directive Oiseaux.

Sur cet espace peu peuplé, la déprise agricole a conduit à l'abandon des milieux les plus ingrats et à la transformation soit en prairie, soit en boisement résineux des secteurs offrant une certaine capacité de production. L'activité agricole reposant sur l'élevage extensif, elle concentre son activité sur les prairies les plus mécanisables et délaisse les milieux remarquables voués à l'enfrichement.

Les objectifs des actions mises en œuvre sur cet axe du programme étaient :

- de contribuer à l'animation et à la gestion des sites d'intérêt écologique majeur au plus près des acteurs locaux et dans une démarche intégrée (milieux ouverts et milieux forestiers remarquables)
- d'améliorer les pratiques en faveur de la qualité des zones humides et des milieux aquatiques
- de reconquérir des secteurs de landes et de tourbières par une gestion pastorale et contribuer ainsi au maintien d'une biodiversité spécifique
- de restaurer des milieux à forte valeur environnementale
- de contribuer à la formation et à la sensibilisation des acteurs locaux

Nombre d'opérations réalisées : 33

Mesures Agro-Environnementales territorialisées

1. MAEt à Nedde (4 dossiers)
2. Améliorer les pratiques agricoles en faveur des zones humides à Rempnat (5 dossiers)
3. Améliorer les pratiques agricoles en faveur des zones humides à Nedde (3 dossiers)
4. Améliorer les pratiques agricoles en faveur des zones humides à Saint-Amand-le-Petit (2 dossiers)
5. Améliorer les pratiques agricoles en faveur des zones humides à Eymoutiers (4 dossiers)

Aides aux investissements non productifs (agricoles)

6. Pose de franchissement à Nedde

Dispositions en faveur du pastoralisme

7. Soutien au gardiennage de troupeaux ovins à Gentioux-Pigerolles et

Royère-de-Vassivière (2 dossiers)

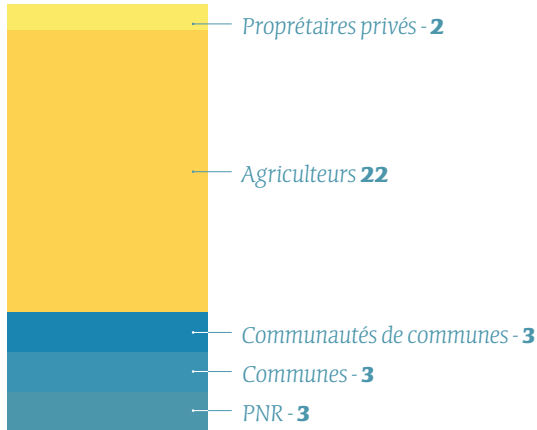
8. Gardiennage de troupeaux sur le site Natura 2000 à Peyrelevalade (3 dossiers)
9. Soutien au gardiennage de troupeaux ovins à Saint-Marc-à-Loubaud

Conservation et gestion du patrimoine naturel

10. Animation Bassin Versant Lauzat 2009
11. Animation Bassin Versant Lauzat 2010
12. Animation Bassin Versant Lauzat 2011
13. Etude d'aménagement d'un observatoire de biodiversité sur le site de la tourbière de l'étang Boudeau
14. Création et aménagement du sentier de découverte des landes et tourbières de La Mazure
15. Restauration de la zone humide du Puy d'Arfeuilles
16. Restauration de la lande à genévriers de la combe de la Soudeillette
17. Valorisation du SIEM de la Forêt de Mirambel

Nature des Maîtres d'Ouvrage

Les maîtres d'ouvrage sont majoritairement des propriétaires privés (deux tiers d'agriculteurs et 2 particuliers). Les maîtres d'ouvrage publics représentent 9 projets : 3 portés par des communes, 3 par des Communautés de communes et 3 par le PNR de Millevaches.

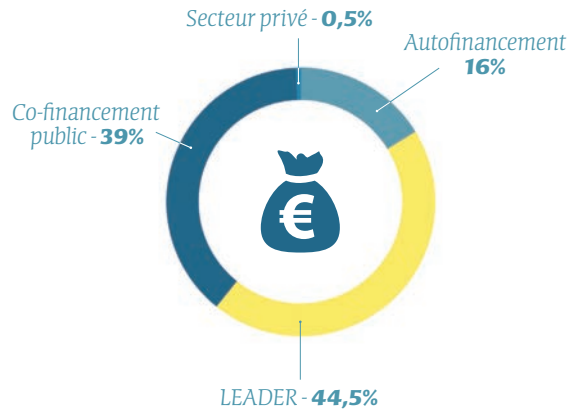


Maîtres d'ouvrage **publics & privés**

Bilan financier de l'action

33 dossiers pour un montant total d'investissements réalisés de 312 482,48€ (moyenne des projets : 9 469,17€)

- Part d'autofinancement des maîtres d'ouvrage : 50 719,60€ soit en moyenne 16% du montant des dépenses
- Part de Feader versée aux porteurs de projet : 139 278,23€ soit en moyenne 4 220,55€ par dossier
- Part de cofinancements publics : 120 869,69€
- Participation du secteur privé : 1 614,96€



Cofinancements

● Conseil départemental de la Corrèze

1 dossier - 1 415€

● Conseil départemental de la Creuse

1 dossier - 1 801,76€

● Région Limousin

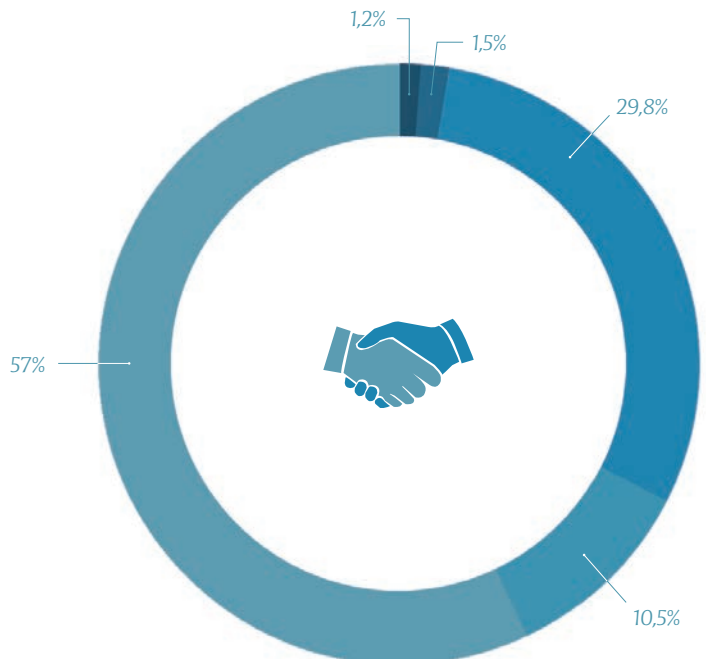
12 dossiers - 36 074,14€

● Etat

4 dossiers - 12 688,41€

● Agence de l'eau Loire-Bretagne

20 dossiers - 68 890,38€



PASTORALISME



Commune de
Peyrelevade &
Eleveurs



23340 Gentioux-Pigerolles
23340 Royère-de-Vassivière
19290 Peyrelevade



Sauvegarde des landes et tourbières par le soutien aux pratiques pastorales 2012-2014

La protection des landes et des tourbières était une orientation forte de la première Charte du PNR. L'un des moyens techniques permettant cette protection est la mise en œuvre d'un pâturage qui limite l'enfrichement de ces milieux naturels. Tel a été l'objet de ces opérations qui ont consisté à soutenir l'embauche de bergers salariés pour conduire des troupeaux ovins sur des landes et tourbières au cœur du Plateau. Ces actions de gardiennage ont été réfléchies de manière à :

→ **Assurer un entretien adapté** à la richesse écologique des habitats semi-naturels, issus des pratiques pastorales

→ **Recruter des bergers-conducteurs de troupeaux** susceptibles d'être intéressés par une reprise d'exploitation. Au total, 6 bergers recrutés ont pu se confronter à la réalité du métier de moutonnier sur le Plateau de Millevaches. Cette expérience a constitué pour certains d'entre eux une passerelle vers le métier d'éleveur, puisqu'en 2015, ils seront 3 à s'être installés en élevage ovin, sur le territoire du Parc ou à sa bordure immédiate

→ **Favoriser des approches collectives de gestion de troupeaux**

Le pâturage a atteint ses objectifs d'entretien des sites. C'est à Peyrelevade que les résultats les plus intéressants sont constatés : observation de pie-grèche-grise et de circaète

dans les landes de Giat, de circaète dans la lande du Gué, de bécassine des marais dans les fonds tourbeux de Rebière-Nègre. Cette dernière espèce a d'ailleurs été échantillonnée à l'automne 2013 dans plusieurs sites tourbeux du Plateau de Millevaches. C'est dans les parcelles où le gardiennage a eu lieu que les effectifs maximum ont été enregistrés.

Les résultats sont également satisfaisants au vu de l'investissement (46 576,88 €) pour trois années d'actions effectives. En effet, l'action a permis de confirmer que de jeunes actifs sont intéressés par cette activité de gardien de troupeaux et qu'ils sont susceptibles de s'installer sur le territoire.

Autre point positif : les expériences conduites ont conforté les éleveurs partenaires dans leur démarche d'utiliser ces parcours (parfois négligés car considérés comme peu productifs) en tant que ressource alimentaire complémentaire.

LES ACTIONS PASTORALES EN CHIFFRES

- 20 mois de gardiennage cumulés
- 110 ha de landes et tourbières pâturées
- 6 agents salariés
- 3 d'entre eux installés en élevage ovin après avoir exercé le métier

COÛT
TOTAL

46 577 €



Région Limousin - 32%



Programme Leader - 39%

Autofinancement - 29%



M.A.E.T

Mesures Agro-Environnementales territorialisées

Groupeement Agricole d'Exploitation
en Commun du Val du Lauzat

pour 2 911 ml et 17.7 ha.

Groupeement Agricole d'Exploitation
en Commun Coupet *pour 19.25 ha*

Groupeement Agricole d'Exploitation
en Commun de la Villeneuve

pour 13.34 ha

Groupeement Agricole d'Exploitation
en Commun Alys *pour 8.14 ha*

M. Besnier Jacky *pour 2 797ml et 12 ha*

M. Barbazanges Daniel *pour 8.63 ha*

M. Prabonneau Pascal *pour 11.10 ha*

M. Vergongeanne Didier *pour 10.37 ha*

M. Queret Philippe *pour 7.31 ha*

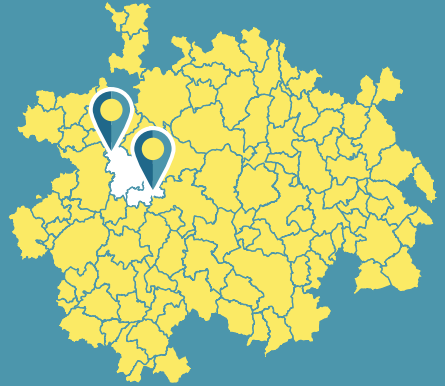
M. Perigaud Stéphane *pour 4.62 ha*

M. Audouze Jean-Pierre *pour 11.39 ha*

M. Lemasson Jean-Marc *pour 6.50 ha*

M^{me} Laurant Françoise *pour 2.07 ha*

Total : 132.42 ha & 5 708 ml



87120 Nedde

87120 Rempnat

Mesures Agro-Environnementales territorialisées sur les bassins versants de la Vienne et de la Feuillade

Sur le Plateau de Millevaches les zones humides participent de la conservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Leur entretien est donc essentiel. Le dispositif MAEt, permet aux agriculteurs d'exploitations de type élevage bovin extensif, de s'engager dans la préservation de ces milieux. Il s'agit, de corriger les problématiques environnementales identifiées sur les zones humides des bassins versants de La Vienne et de la Feuillade : érosion des berges, dégradation des ripisylves, pollution des cours d'eau par les matières organiques, disparition d'habitats semi-naturels ouverts. Pour cela un certain nombre de mesures ont été financées dans le cadre du programme LEADER :

→ «**Amélioration de la fonctionnalité des zones humides par une restauration des pacages**», cette mesure concerne des parcelles abandonnées qui nécessitent un effort important de restauration.

→ «**Réduire l'impact du piétinement par une gestion extensive des zones humides pâturées**». Il s'agit pour l'agriculteur de respecter un chargement (limitation du

piétinement), des dates de pâturage, et des engagements qui portent sur l'absence d'intrants.

→ «**Entretien des ripisylves**» : il s'agit, sur la base d'un diagnostic et d'un plan de gestion rédigé par le technicien rivière en accord avec l'agriculteur, d'entretenir le linéaire du cours d'eau.

Ces mesures permettent une réduction des points noirs identifiés lors de la phase diagnostic, réalisée dans chaque exploitation en amont de la mise en œuvre des MAEt et aussi une gestion plus adaptée de ces zones humides. Les aides versées dépendent du type de mesure engagée, du nombre d'hectares ou de mètres linéaires de ripisylve concernés. Elles sont versées annuellement et l'engagement des agriculteurs est contractualisé sur une durée de 5 ans. Au total, ce sont 13 exploitations agricoles engagées sur le dispositif dans le cadre du programme LEADER, pour une surface totale de 132.42 ha et 5 708 ml de ripisylves.

Ainsi, via les MAEt, le service rendu par les agriculteurs peut-il être pris en compte au nom de l'intérêt général que constitue, la sauvegarde des milieux humides.

**COÛT
TOTAL**

124 593 €



Légende

- Cours d'eau
- Tronçons prospectés
- Ilots prospectés
- Ensemble de l'exploitation
- ▲ Buse_cassee
- ✦ Passage_engins_agricoles
- Pietinement_berge
- Pietinement_rigole
- Pietinement_source

480 240 0 480 Mètres

Source : Orthophoto, BD Carthage
Réalisation : PNR Millevaches en Limousin, J.C. 04/2011



Agence de l'Eau
Loire Bretagne - **64%**

Programme Leader - **36%**

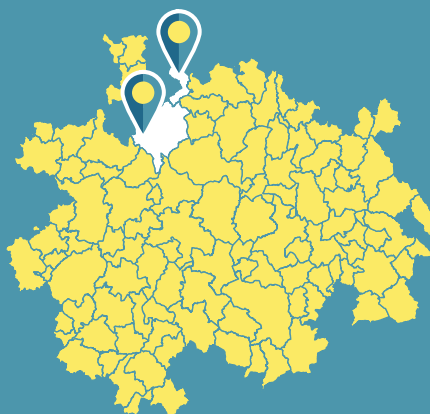
LA MAZURE



Communauté de
communes de
Bourgneuf
Royère-de-Vassivière



23460 Le Monteil-au-Vicomte
23460 Royère-de-Vassivière
Sentier de découverte



Création du sentier de découverte des landes et tourbières de la Mazure

Les landes et tourbières de la Mazure constituent un espace naturel remarquable reconnu au titre du paysage (site inscrit), du réseau Natura 2000 (Directives « Habitats » et « Oiseaux »), et comme Site d'Intérêt Ecologique Majeur du PNR de Millevaches en Limousin,

La valorisation et l'aménagement du site permettent de sensibiliser le public à la protection de l'environnement, de lui faire découvrir un paysage et un écosystème préservés et de valoriser l'intervention des différentes structures publiques et associatives sur cet espace (la Communauté de communes - propriétaire, le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin et l'Office National des Forêts - co-gestionnaires).

Les aménagements et le tracé de la randonnée passent essentiellement en zones sèches afin de limiter les aménagements, de ne pas gêner le pâturage et de valoriser des vues paysagères intéressantes sur l'alvéole. Le cheminement jusqu'alors inexistant a nécessité la réalisation de travaux de terrassement mécaniques et manuels ponctuels, ainsi qu'un important travail de bûcheronnage sélectif. Des cônes de visions sur la tourbière, les landes et les ruisseaux ont été dégagés et

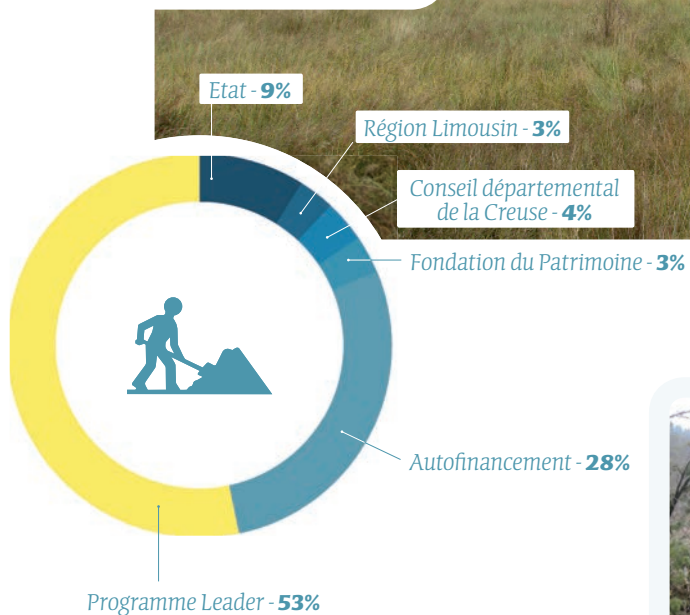
aménagés afin de valoriser le caractère naturel du site. Certains éléments du petit patrimoine bâti existants ont été mis en valeur. Des passerelles pour la traversée des ruisseaux et des caillebotis sur les petits tronçons de tourbières trop humides ont été installés. Afin de rendre compatible la fréquentation touristique et l'entretien du site par pâturage, des portillons ont également été prévus pour permettre la traversée des parcs clôturés temporaires.

Deux possibilités de parcours pour ce sentier de découverte : **une petite boucle familiale de 4,2 km et une grande boucle plus longue de 7,3 km.**

Le parcours est jalonné de plots numérotés qui se rapportent à un livret de découverte disponible dans les Offices de Tourisme locaux, mais aussi à des pistes audio, téléchargeables sur le site de l'Office de Tourisme Intercommunal ou écoutables sur les audio guides mis à disposition. S'ajoutent des médias plus originaux : jeu de « chasse au trésor » permanent, panneau présentant l'évolution des paysages à partir de l'étude d'une carotte de tourbe. Sans oublier la rando fiche caractéristique du réseau de sentiers d'interprétation et de découverte du PNR de Millevaches en Limousin, dont la charte graphique a été appliquée à l'ensemble des médias.

**COÛT
TOTAL**

46 577 €



SOUTIEN À LA VIE CULTURELLE

Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel Découverte du territoire au travers de projets culturels Soutien aux acteurs culturels du territoire

Malgré la faible densité de population, le dynamisme associatif en matière culturelle, est particulièrement fort sur la montagne limousine. Le nombre d'associations par habitant y est plus élevé qu'à l'échelle nationale. Elles déploient une activité en période estivale, mais aussi et surtout tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'offre culturelle à destination des populations résidentes. Le maintien, voire le développement, de ce tissu associatif est incontestablement un gage de dynamisme et d'attractivité du territoire, en complément des initiatives destinées à conforter le tissu des commerces et services de proximité à la population.

Le Parc a également la chance, d'avoir sur son territoire 7 des 19 membres appartenant au réseau CINQ/25. Cette

association créée en 2008, rassemble des structures professionnelles engagées dans la production, la diffusion et le soutien à la création plastique contemporaine en Limousin. Plusieurs expositions et créations ont pu être ainsi soutenues grâce à LEADER.

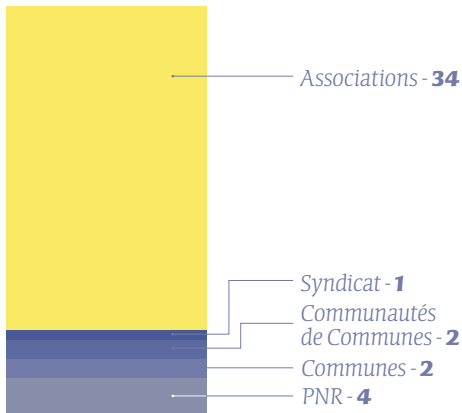
L'enveloppe réservée à cette fiche action représentait dès le départ presque 12% de l'enveloppe globale attribuée au GAL (200 000€). A travers les actions mises en œuvre, il s'agissait de soutenir des projets structurants pour le territoire : festivals, résidences et créations artistiques, développement d'espaces muséographiques, actions de recherche et de valorisation de la mémoire du territoire (culture occitane, musique traditionnelle...).

Nombre d'opérations réalisées : 43

1. Evènement culturel itinérant : Ligne(s) de partage 2009
2. Rencontres et créations autour de l'environnement et du territoire à Saint Setiers
3. **Bistrots d'Hiver 2010**
4. Enquêtes toponymiques (2 dossiers)
5. Festival de Davignac, édition 2009
6. Atlas Sonore de Chaumeil
7. Festival Beau Monde du Québec
8. Fourniture d'audio guides pour le musée Martin Nadaud
9. Sculpture et aménagement commémorant le centenaire du lycée des métiers du bâtiment de Felletin
10. Réalisation d'un carnet de Balad'Art « Le Lac de Faux »
11. Programme culturel 2011 Association Contrechamps
12. Evènement culturel itinérant : Ligne(s) de partage 2011
13. Atelier d'écriture Association Lavaud Soubranne
14. Réalisation d'un ouvrage et DVD sur l'histoire du lycée du bâtiment
15. Edition du livre CD DVD Marie Rouland « une chanteuse à Saint-Hilaire-les-Courbes »
16. Aménagement d'un espace d'accueil et d'information au musée Martin Nadaud
17. « Rencontres au pied de la Monédière »
18. Résidence d'artistes en vue d'une création musicale diffusée sur le territoire : TüLü
19. Rencontres Acteurs juniors
20. Accompagnement professionnel d'une création théâtrale du territoire
21. Festival en herbe
22. 10 ans de création sonore à la Pommerie
23. **De la Chassagne au Monteil, noms de lieux du PNR Millevaches en Limousin : édition d'un ouvrage de restitution des enquêtes toponymiques menées sur le territoire**
24. Changement de présentation muséologique (Musée Marius Vazeilles de Meymac)
25. Flayat, un été de festivals : concerts dans l'espace et Chemins de rencontre
26. Création d'une identité visuelle pour la salle des fêtes de Faux-la-montagne
27. Davignac sur un plateau : musiques actuelles sur le territoire
28. Résidence estivale d'artistes et exposition 2013
29. **27 ans d'archives de Télé Millevaches**
30. Festival Kind of Below: création Chroniques de résistance
31. Exposition permanente « laine et savoir-faire »
32. La Fêstivale de contrechamps
33. **L'hypothèse du 4x4**
34. Stage de création pour les jeunes et développement de l'éducation artistique sur le territoire
35. Les printemps de Haute-Corrèze
36. C'est Ma Tournée
37. Investissement pour la valorisation des archives de Télé Millevaches
38. Symposium art et ethnobotanique
39. Au pied du mur
40. Agenda Culturel (2 dossiers)
41. « Vielle etc ... - Edition 2014 »

Nature des Maîtres d'Ouvrage

Les maîtres d'ouvrage sont principalement des associations, ce qui représente 79% des projets. 9 dossiers en maîtrise d'ouvrage publique ont été portés par des collectivités (1 Syndicat, 2 Communautés de Communes, 2 Communes et 4 par le PNR de Millevaches).

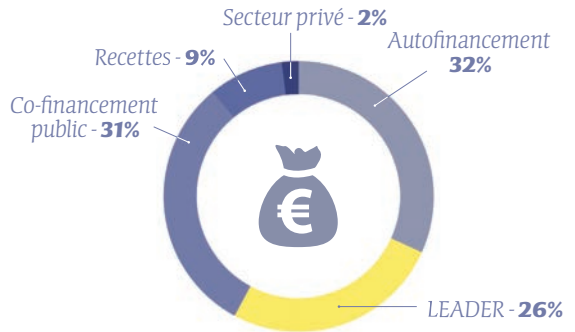


Maîtres d'ouvrage publics & privés

Bilan financier de l'action

43 dossiers pour un montant total d'investissements réalisés de 1 144 911,09€ (moyenne des projets: 26 625,84€)

- Part d'autofinancement des maîtres d'ouvrage : 363 473,16 € soit en moyenne 32% du montant des dépenses
- Part de Feader versée aux porteurs de projet : 298 976,71 € soit en moyenne 6 952,95 € par dossier
- Part de cofinancements publics : 356 588,57 €
- Participation du secteur privé : 23 164,73 €
- Recettes : 102 707,92 €



Cofinancements

● Conseil départemental de la Corrèze

8 dossiers - 45 175,01 €

● Conseil départemental de la Creuse

11 dossiers - 19 909,90 €

● Conseil départemental de la Haute-Vienne

3 dossiers - 5 000 €

● Région Limousin

26 dossiers - 138 130,43 €

● Etat

12 dossiers - 94 950,55 €

● Communautés de communes

9 dossiers - 25 325 €

● Communes

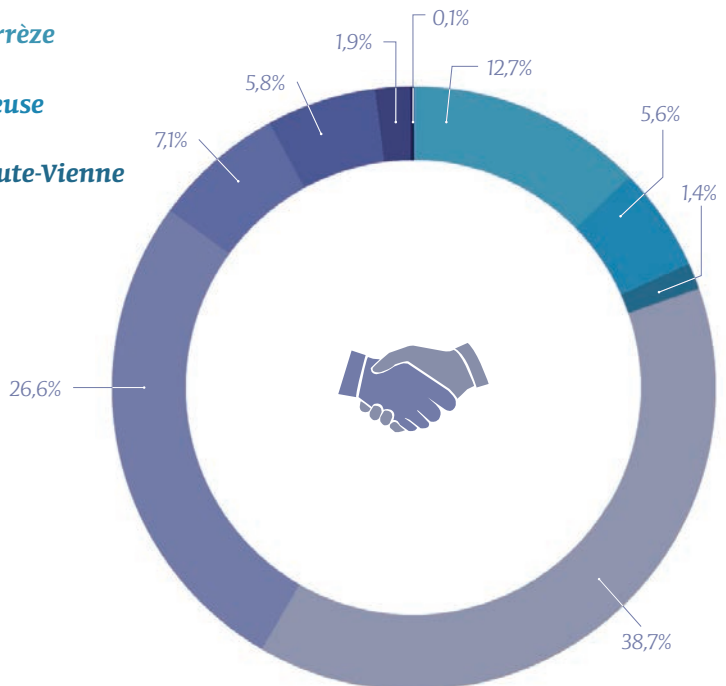
12 dossiers - 20 789,50 €

● PNR de Millevaches

2 dossiers - 6 808,18 €

● Autre syndicat

1 dossier - 500 €



TOPONYMIE DU PNR



Institut d'Études
Occitanes du Limousin
Place des Vignerons
19140 Uzerche
05 55 98 28 90
contact@ieo-lemosin.org



Périmètre :
Totalité du territoire



« De la Chassagne au Monteil » noms de lieux du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

L'INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DAU LEMOSIN

L'Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin (IEO Limousin) est la section régionale de l'I.E.O., association culturelle loi 1901, créée en 1945 pour maintenir et développer la langue et la culture occitanes dans l'ensemble de l'espace occitan. **Depuis une dizaine d'années, l'IEO Limousin, a fait de la collecte de la mémoire et du patrimoine oral occitan de la région l'un de ses axes prioritaires.**

Les dernières enquêtes sociolinguistiques autour de la langue occitane soulignent tout à la fois la permanence de l'occitan dans nos régions et les problèmes de transmission de cette langue et de son patrimoine. Face au déficit de transmission intergénérationnelle, le danger est de voir ce patrimoine immatériel irrémédiablement perdu. **De nombreuses collectes de la mémoire occitane ont été menées depuis les années 1970, afin de préserver et conserver la mémoire des anciens.**

Entre 2009 et 2011, à la demande du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin qui souhaitait réaliser une étude sur les noms de lieux de l'ensemble

de ses communes, **les enquêteurs de l'IEO ont sillonné les petites routes de ce territoire pour en collecter la mémoire toponymique occitane auprès des anciens.** Ils ont ainsi assuré la collecte de toponymes dans près de 80 communes du PNR, les autres ayant déjà été enquêtées par Yves Lavalade (spécialiste de l'occitan limousin) qui a obligeamment fourni ses relevés à cette occasion.

Ont ainsi été recueillies sur place, auprès de locuteurs occitanophones, la version occitane du nom de la commune, celle de tous ses villages habités, de ses hydronymes (noms de cours d'eau), oronymes (noms de sommets) et microtoponymes (noms cadastraux). Les noms ethniques, à savoir les noms des habitants, les blasons et sobriquets de village ont également fait l'objet d'une collecte lorsque cela a été possible.

« De la Chassagne au Monteil » est un ouvrage né de cette enquête. Ce n'est pas pour autant une retranscription exhaustive des milliers de toponymes croisés au cours des deux années de collecte. Le parti pris a été celui d'un livre vivant, s'adressant au plus grand nombre et laissant la part belle aux photos et aux illustrations. Un livre où textes et images se complètent pour apprécier au mieux le témoignage culturel et paysager que nous dévoile les noms de lieux du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

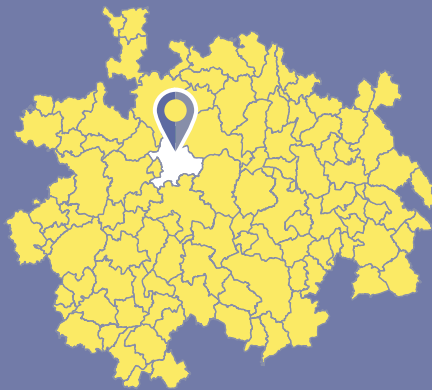
TÉLÉ MILLEVACHES



Télé Millevaches
« La télé qui se mêle de ceux
qui la regardent »
Tel 05 55 67 94 04
www.telemillevaches.net



23340 Faux-la-Montagne
Archives audiovisuelles



Sauvegarde et valorisation des Archives Audiovisuelles de Télé Millevaches

Télé Millevaches est l'une des plus anciennes télé associatives de France. Elle est née en 1986, à l'initiative d'un groupe de personnes qui ressentent l'envie de dynamiser le territoire sur lequel ils vivent et de favoriser la communication entre des habitants éloignés les uns des autres géographiquement. L'idée à l'époque, est aussi de redorer l'image que les habitants ont de leur territoire par la mise en valeur de toutes ses richesses patrimoniales et culturelles mais aussi des initiatives innovantes, notamment l'accueil de nouvelles populations. Le groupe s'engage donc dans la conception d'un magazine vidéo mensuel d'informations locales, « le Magazine du Plateau », **avec un premier numéro en avril 1986.** Le fonctionnement est assuré au départ par des bénévoles accompagnés par des objecteurs de conscience. Le projet suscite rapidement un vif intérêt auprès de la population et des élus qui voient dans cette initiative, un outil au service du territoire, capable de favoriser le débat et la réflexion.

Aujourd'hui, peu de territoires disposent d'un tel

patrimoine audiovisuel. **Depuis 1986, ce sont près de 1500 reportages et environ 310 heures de vidéos réalisés.** Certaines archives (1986 à 2008) n'étant disponibles que sur bandes magnétiques, leur durée de vie était limitée et leur exploitation peu aisée. Il devenait urgent de les sauvegarder pour les mettre à disposition du public et des institutions.

La numérisation des journaux et magazines a été effectuée en 2014, ainsi que l'indexation des reportages. Tous les journaux et magazines ont été visionnés en renseignant des fiches descriptives répondant à la norme Dublin Core (norme internationale d'indexation). L'ensemble de ces fiches est compilé dans une base de données informatique qui constitue la colonne vertébrale du site internet. **Nouvelle vie pour ces archives qui représentent trente ans de mémoire, désormais disponible et accessible à tout un chacun, pour mesurer l'évolution sociale, économique, culturelle et environnementale du territoire.**

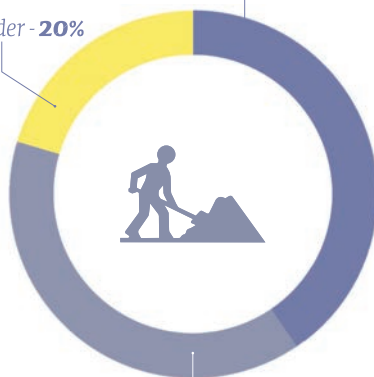
COÛT
TOTAL

37 076 €



Etat - 41%

Programme Leader - 20%



Autofinancement - 39%

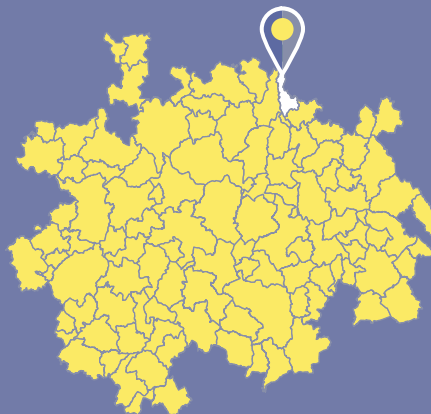
L'HYPOTHÈSE DU 4x4



Quartier Rouge
production@quartierrouge.org
06 02 65 35 51



23500 Felletin
& totalité du territoire



L'Hypothèse du 4x4

QUARTIER ROUGE

Quartier Rouge est une association de loi 1901 fondée en mars 2006. Elle fait partie du réseau Cinq/25 – Réseau art contemporain en Limousin. Sa vocation est d'être un outil de développement culturel, intégrant des projets artistiques dans une réalité locale, qu'elle soit culturelle, sociale, géographique ou économique.

L'un des thèmes principaux de réflexion de Quartier Rouge est la place de l'art et de l'artiste dans la société. L'association s'intéresse ainsi à différents axes : l'art dans l'espace public, le rapport art et territoire, mais aussi l'approche du paysage et la dimension sociale et participative de l'art.

L'Hypothèse du 4x4 est un projet développé dans le cadre d'une réflexion commune entre la plasticienne Johanna Fournier et Quartier Rouge sur la question de l'espace public à l'échelle du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

L'Hypothèse du 4x4 est une œuvre nomade, modulable et évolutive. C'est une boîte de 2m x 4m montée sur remorque. Ses parois se démontent et se

transforment en bancs, en tables pour devenir un petit espace d'exposition ou de projection, petite scène couverte, espace d'atelier, de débat ou de représentation. Pensée comme une micro-architecture, elle permet d'offrir une rencontre privilégiée et directe entre des individus et une œuvre envisagée comme support d'accueil, de partage et d'expérience. Elle a été construite entre 2013 et 2014 à Felletin, en partenariat avec le Lycée des Métiers du Bâtiment, l'association Copeaux-Cabana et Vincent Crinière, artisan designer.

Il s'agit d'une expérimentation formelle liée à la lecture du paysage, à son interprétation ou sa représentation, mais aussi aux pratiques sociales et culturelles qui peuvent exister sur un territoire rural, ainsi qu'à la relation qu'entretiennent les habitants et acteurs de ce territoire avec une œuvre d'art.

Dans sa forme passive, cette œuvre sera stockée et intégrée comme élément architectural du quartier de la gare de Felletin. Dans sa forme active elle accueillera des interventions proposées non seulement par l'artiste et Quartier Rouge, mais pourra également être mise à disposition des collectivités, associations, établissements scolaires ou autres qui le souhaitent.

COÛT
TOTAL

13 962 €



Région Limousin - 33%

Programme
Leader - 27%

Autofinancement - 40%



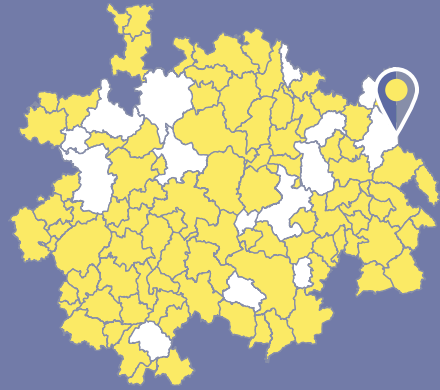
BISTROTS D'HIVER - 2010



Association Pays'Sage
05 55 67 88 58



23260 Flayat
& communes de :
Alleyrat, Ambrugeat,
Augne, Chaumeil,
Crocq, Eymoutiers,
Faux-la-Montagne, Felletin,
La Courtine, Magnat l'Etrange,
Millevaches, Peyrat-le-Château,
Royère-de-Vassivière, Sornac



Bistrots d'Hiver – Edition 2010

ASSOCIATION PAYS'SAGE

Pays'Sage est créateur de manifestations mais aussi moteur de création. Labellisée « Point d'accueil à la vie associative » du sud creusois, la structure aide d'autres associations dans la réalisation de leurs projets. En outre, elle participe activement à de nombreuses manifestations sur le Plateau de Millevaches et aide à la construction de projets culturels.

Lors de la tempête de 1999, quelques habitants du Plateau de Millevaches se retrouvent dans une salle des fêtes équipée d'un groupe électrogène : l'un s'improvise cuisinier d'un soir, ils partagent un repas, l'autre sort sa guitare et la soirée se prolonge jusque tard dans la nuit. Rien de préparé, juste l'envie d'être ensemble malgré l'isolement : les routes sont coupées, plus moyen de circuler, il n'y a plus d'électricité, il fait froid...

Mais ce temps de convivialité a créé une chaleur humaine. De cette expérience magique, naît l'idée pour l'association Pays'Sage de créer les Bistrots d'Hiver : un repas suivi d'un concert dans les auberges du territoire les dimanches

d'hiver. Les valeurs de l'association, tiennent en quelques mots : créativité, proximité, solidarité, coopération, organisation, lien social. Tous les dimanches, pendant 3 mois, le Plateau de Millevaches vibre au son des talents musicaux proposés par l'association. La formule : en fin de matinée, un apéro-tchatche, débat sur un sujet d'actualité, à midi, un délicieux repas de terroir concocté aux petits oignons par des aubergistes impliqués et après le déjeuner, la salle se transforme en scène de spectacle. Les concerts intimistes font la part belle à tous les styles musicaux : chanson française, blues, musique celte, jazz tzigane, flamenco... il y en a pour tous les goûts !

Chaque dimanche, dans une auberge différente, de janvier à avril, les Bistrots d'Hiver rythment le cours de la saison blanche sur la Plateau de Millevaches et ses alentours.

Ces rendez-vous dominicaux sont véritablement placés sous le signe de la convivialité, du partage et de la rencontre et le public est toujours au rendez-vous. **Pour l'édition 2010, ce sont 20 rendez-vous proposés, 1 070 personnes accueillies aux concerts et 800 repas servis.**

COÛT
TOTAL

41 703 €



Programme
Leader - 26%



Région Limousin - 11%

Conseil
départemental de la
Creuse - 4%

Autofinancement - 59%



SOUTIEN À LA VIE ECONOMIQUE

🕒 **Services de base pour l'économie et la population rurale**

🕒 **Promotion des activités touristiques**

🕒 **Aide à la Création et au développement des micros entreprises**

🕒 **Formation et information des acteurs économiques**

Sur le plan de la dynamisation du tissu économique, l'objectif avec le programme LEADER, n'était pas de se substituer aux acteurs économiques traditionnels, mais plutôt d'accompagner des démarches économiques originales et innovantes fondées sur les principes du développement durable.

Création & développement d'entreprises et de services

En matière de création et de développement d'entreprises et de services, il s'agissait de :

→ Permettre le développement de micro-entreprises et de conforter la vocation d'accueil et d'expérimentation du territoire

→ D'expérimenter et de stimuler l'innovation et la création de nouveaux emplois, nouveaux services,

notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, en vue de valoriser les potentiels du territoire

→ Promouvoir des valeurs d'équité et de partage et favoriser l'initiative collective (associations, coopératives, structures d'insertion...)

→ D'encourager l'émergence de nouvelles formes d'entreprenariats (SCIC, SCOP...)

Promotion des activités touristiques

En matière touristique, il s'agissait de :

→ Promouvoir le territoire en développant une gamme d'outils de promotion communs à l'ensemble des acteurs touristiques du Pnr (Offices, acteurs privés, associations...),

→ Proposer aux visiteurs et à la population locale des produits touristiques durables et originaux, reflet d'un tourisme différent valorisant les ressources locales et les habitants.

Formation & information des acteurs économiques

En matière de formation des acteurs économiques locaux, il s'agissait :

→ D'organiser des sessions de formation et de sensibilisation dans le domaine du tourisme destinées aux professionnels, aux autres acteurs socio-professionnels et aux élus, dans la perspective de création d'un réseau d'ambassadeurs du Parc,

→ D'organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur la transmission et la réintroduction de techniques et de savoir-faire traditionnels de restauration du bâti ancien,

→ De mettre en place un programme de sensibilisation et de formation pour accompagner la structuration de nouvelles filières dans le domaine des éco-matériaux notamment.

Plusieurs dispositifs étaient concernés par cet axe du programme et l'un d'eux devait initialement permettre, de soutenir la création et le développement de micro-entreprises. Au final ces projets -là n'ont pas pu être soutenus par LEADER car il n'y a pas eu de possibilité de co-financements publics, pouvant appeler du FEADER. Ce sont au final plutôt des projets de création ou de développement de services qui ont pu être soutenus, sur cet axe-ci.

Nombre d'opérations réalisées : 45

Services de base pour l'économie et la population rurale :

1. Extension de la crèche de Faux-la-Montagne
2. Aménagement d'un Pôle Culturel à Meymac
3. Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Peyrelevalde
4. Etude pour la création d'une SCIC Bois énergie
5. **Animation Réseau Acteurs Seniors**
6. Aménagement d'une maison d'assistantes maternelles à Pigerolles
7. Aménagement de locaux pour le maintien d'une épicerie et la création d'une boucherie à Faux-la-Montagne
8. Aménagement d'une bibliothèque rurale à Combressol
9. Rénovation de la grande salle du Villard
10. Aménagement de locaux pour professionnels de santé à Sornac

11. Construction d'un logement passerelle à Faux-la-Montagne

12. Mise en place d'ateliers informatiques mobiles

Promotion des activités touristiques :

13. Randonnée contées audioguidées de l'Office de tourisme de Bugeat-Sornac
14. Edition de cartes touristiques du Pnr de Millevaches en Limousin (2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014)
15. Edition de guides hébergements et restauration 2008/2009 du PNR de Millevaches en Limousin
16. Réédition d'un topo-guide de randonnées pédestres Chamina
17. Edition de cartes touristiques 2011 du Pnr de Millevaches en Limousin
18. Editions touristiques du Pays Sud Creusois
19. Création de 2 parcours d'orientation à Bugeat et Saint Rémy
20. Mise en place d'un produit touristique «Retrouvance»
21. Parcours raquettes sur la commune de Bonnefond
22. **Création d'une base VTT labellisée**
Communauté de communes Bugeat Sornac Millevaches au cœur
23. **Création d'une base VTT labellisée**

Communauté de communes Ussel Meymac Haute-Corrèze

24. Création d'une base VTT labellisée Communauté de communes du Pays d'Eygurande

25. Identification et promotion des activités de pleine nature
26. Edition de cartes IGN du Pnr de Millevaches en Limousin
27. Structuration des lieux d'accueil dans les Offices de Tourisme des villes portes
28. Création d'équipements sportifs à Viam et Bugeat
29. Réalisation d'une passerelle traversant le Thaurion à Vallière

Aide à la création et au développement des micros entreprises :

30. Création d'activité de couture, retouche, pressing à Peyrelevalde

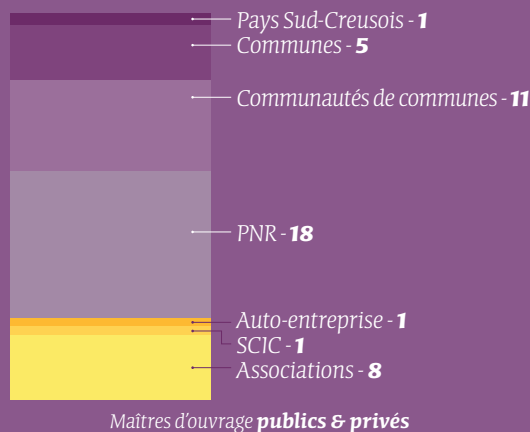
Formation et information des acteurs économiques :

31. Semaine «Terre crue» de l'association Bâti et Savoir-faire en Limousin

32. Programme de formation « renforcer l'éducation au territoire » porté par le Pnr de Millevaches (2011/2012/2013)
33. Lancement du plan climat du PNR : projection débat « une planète, une civilisation »
34. Semaine de la paille de l'association Bâti et Savoir-faire en Limousin
35. Rencontres Nationales du réseau Territoires à Energie POSitive
36. Formation à destination des ambassadeurs économique-touristiques du territoire de Millevaches
37. **Formation bâti ancien et techniques de construction associées organisée par l'association Bâti et Savoir-faire en Limousin**
38. Animation des actions de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire sur le Pnr de Millevaches en Limousin (2014)
39. Conseil en énergie partagé (CEP) 2014
40. Actions de promotion de l'économie sociale et solidaire (2014)

Nature des Maîtres d'Ouvrage

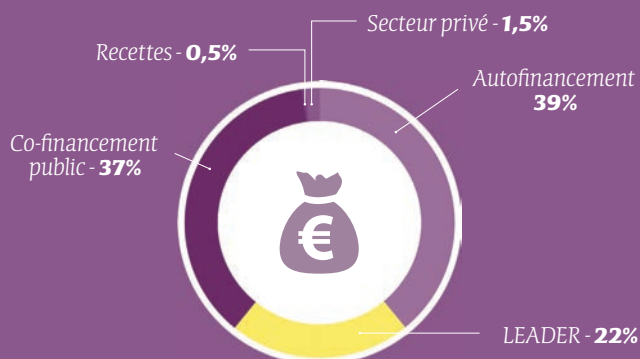
Les maîtres d'ouvrage sont principalement publics : 18 opérations portées par le PNR de Millevaches, 5 par des communes, 11 par des Communautés de communes et 1 opération initiée par le Pays Sud Creusois. 8 dossiers portés par des associations ont été accompagnés, 1 par une SCIC et 1 par une auto entreprise.



Bilan financier de l'action

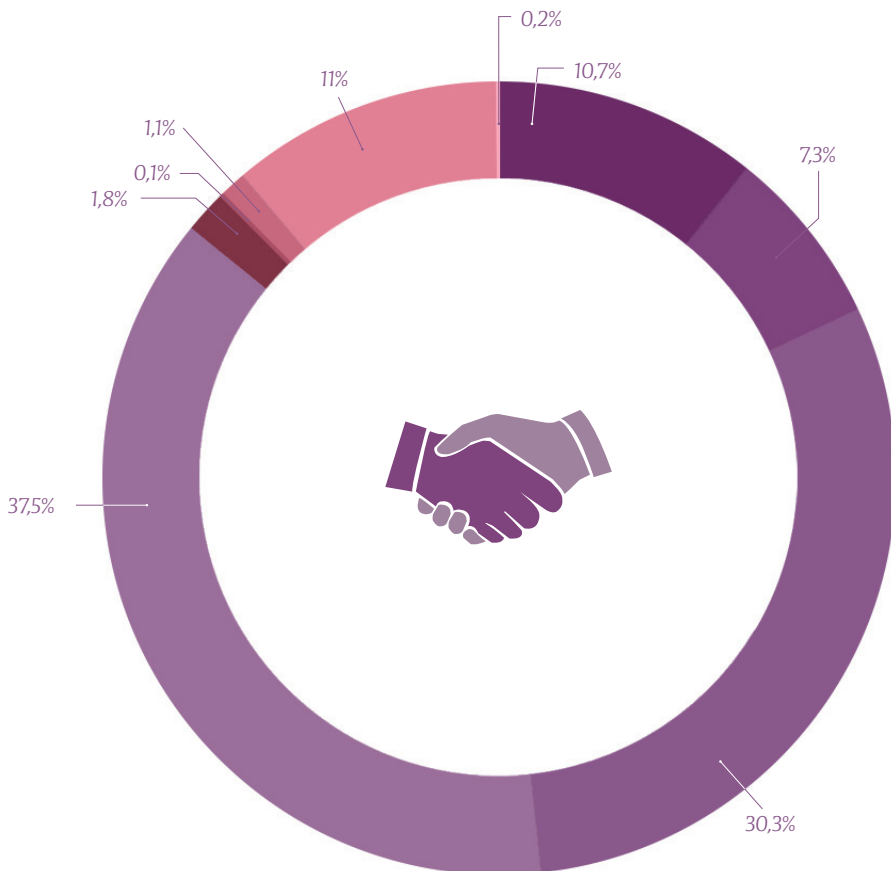
45 dossiers pour un montant total d'investissements réalisés de 2 953 706,66 € (moyenne par projets : 65 637,93 €)

- Part d'autofinancement des maîtres d'ouvrage : 1 153 962,16 € soit en moyenne 39% du montant des dépenses
- Part de Feader versée aux porteurs de projet : 643 313,30 € soit en moyenne 14 295,85 € par dossier
- Part de cofinancements publics : 1 095 083,30 €
- Participation du secteur privé : 49 400,00 €
- Recettes : 11 947,90 €



Cofinancements

- **Conseil départemental de la Corrèze** - 9 dossiers - 117 506,33 €
- **Conseil départemental de la Creuse** - 5 dossiers - 79 765,78 €
- **Région Limousin** - 15 dossiers - 331 943,11 €
- **Etat** - 8 dossiers - 410 947,71 €
- **Communautés de communes** - 4 dossiers - 19 668,21 €
- **Communes** - 2 dossiers - 900 €
- **ADEME** - 2 dossiers - 11 852,16 €
- **CAF** - 2 dossiers - 120 000 €
- **Pays** - 1 dossier 2 500 €



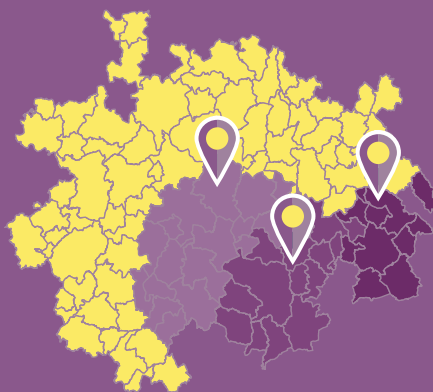
ESPACE VTT HAUTE-CORRÈZE



Communauté de communes
Ussel-Meymac-Haute Corrèze
Communauté de communes
Pays d'Eygurande
Communauté de communes
Bugeat Sornac Millevaches au Cœur



Circuits VTT
sur le territoire de 3 Communautés de communes



L'Espace VTT Haute-Corrèze, le plus grand réseau VTT de France

Réalisé à l'échelle de tout un territoire, l'Espace VTT Haute-Corrèze est porté par trois Communautés de communes de Haute-Corrèze. **Bien plus qu'un ensemble de circuits, il est conçu comme un outil de valorisation et de développement touristique. Il est inscrit dans une démarche globale qui associe les professionnels du tourisme (institutionnels, offices, hébergeurs, restaurateurs...) et ceux du sport.** La valorisation de l'Espace VTT Haute-Corrèze se fait principalement grâce à la Station sports nature Haute-Corrèze qui propose également des sorties accompagnées, de la location de matériel et peut conseiller sur le choix des circuits.

L'Espace VTT Haute-Corrèze répond à des exigences de qualité, garanties par les normes de balisage et de signalisation de la Fédération Française de Cyclotourisme. En complément, différents outils de promotion et de découverte des itinéraires ont été réalisés : brochure promotionnelle gratuite, topo - fiche au tarif unique de 0.50 € et topo - guide complet à 10 €, espaces dédiés sur les sites internet de la Station Sports Nature Haute-Corrèze et de ses partenaires.

Des liaisons entre les circuits permettent de réaliser des étapes avec des points de départ et d'arrivée différents. De plus, chaque point de départ permet de réaliser plusieurs boucles pour ceux qui veulent

panacher les circuits sans avoir l'inconvénient du portage. Des solutions d'hébergement à proximité des points de départ permettent de réaliser des parcours sur plusieurs jours (hôtellerie, campings, gîtes ruraux, gîtes d'étape, chambres d'hôtes, villages vacances...). Les paysages sont au rendez-vous, points de vue sur les Monts d'Auvergne et du Sancy, détours par les sites touristiques naturels majeurs du Plateau de Millevaches : tourbières du Longeyroux et de Négarioux, gorges du Chavanon et de la Diège...

VTT HAUTE-CORRÈZE EN CHIFFRES

1 118 km de circuits

50 itinéraires

17 points de départ

1 130 km² de superficie

18 circuits faciles (12 circuits en balisage bleu et 6 en balisage vert)

32 circuits difficiles (25 circuits en balisage rouge et 6 en balisage noir)

223 km d'itinéraires pour la pratique familiale ou occasionnelle (niveau très facile ou facile)

896 km d'itinéraires pour la pratique sportive ou intensive (niveau difficile ou très difficile)

**COÛT
TOTAL**

66 045 €



Renseignements et hépatiques disponibles :
 Station Sports Nature Haute-Corrèze : 05 55 95 18 72
 Office de Tourisme du Canton de Bugaet : 05 55 95 18 48
 Office de Tourisme du Canton de Sornac : 05 55 94 42 44
 Foyer des Bruyères de Saint-Sauvès : 05 55 95 61 75
 Syndicat d'Initiative de Peyrellevade : 05 55 94 73 10
 Office de Tourisme de La Courrière : 05 55 65 78 29

● Très facile ● Facile ● Difficile ● Très Difficile

CIRCUIT	km	dénivelé	départ	durée
30 La Forêt de Lanfont	20 km	450 m	Bonnefont	2h30
31 Clécat	24 km	850 m	Grandstaigne	3h00
32 Sornac de la Courrière	37 km	850 m	Prendines	4h30
33 Le Bois de Chabot	6 km	170 m	Bugaet plaines	0h45
34 Le Lac de Vain	17 km	310 m	Bugaet sous la merle	2h00
35 L'Etang de Meucis	24 km	430 m	Bugaet sous la merle	3h00
36 Vers les Mandailles	45 km	880 m	Bugaet sous la merle	5h30
37 Le Pont de Varennes	16 km	340 m	Bugaet	2h00
38 Les Moulins de Bassac	24 km	420 m	Bugaet plain d'eau	3h00
39 La Sèder Cara	46 km	735 m	Bugaet plain d'eau	5h30
40 Le Bois de Compiègne	26 km	600 m	Bugaet plain d'eau	3h00
Circuit des Creux	19 km	400 m	Peyrellevade camping	2h00
43 Circuit d'Almonet	27 km	550 m	Peyrellevade camping	3h00
44 Le Plateau de Millevaches	51 km	950 m	Peyrellevade sous St-Sauvès	6h30
45 Plate jaune	4 km	30 m	St-Sauvès base de ski de fond	0h30
46 Plate verte	8 km	100 m	St-Sauvès base de ski de fond	1h00
47 Plate rouge	14 km	170 m	St-Sauvès base de ski de fond	1h30
48 Plate bleue	10 km	180 m	St-Sauvès base de ski de fond	1h00
49 Vers Frie	26 km	350 m	Sornac	3h00
50 Les Châteaux	35 km	630 m	Sornac	4h30
51 La Forêt de Mirambet	33 km	510 m	Sornac	4h00
52 La Forêt de Mirambet	41 km	420 m	Sornac	5h00

ESPACE VTT HAUTE-CORRÈZE

LE PLUS GRAND RÉSEAU VTT DE FRANCE
 50 circuits VTT labellisés FFCT - plus de 100 kms

Château de la Diège / 18 avenue Turgut, 19200 Ussel
 Tél : 05 55 72 17 56 / Proximité : 06 24 12 85 72

www.espace-vtt-haute-corrèze.com



Conseil départemental de la Corrèze - 7%

Programme Leader 55%

Autofinancement - 38%

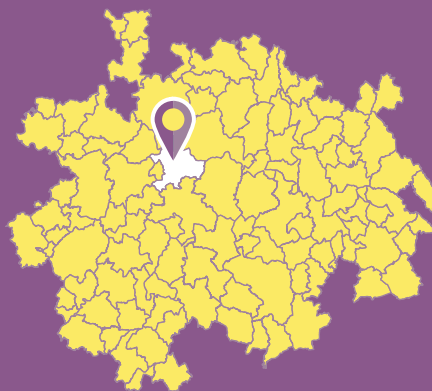
LOGEMENT PASSERELLE



Société Coopérative
d'Intérêt Collectif
L'Arban
www.l-arban.fr



23340 Faux-la-Montagne
Eco-quartier de Faux-la-Montagne



Logement Passerelle

Un logement pour développer son projet de vie sur le plateau de Millevaches

Un service en faveur des porteurs de projets

Le logement passerelle est un logement d'accueil temporaire, destiné à l'hébergement longue durée, de porteurs de projet d'activités entrepreneuriales, habitant hors du Limousin et souhaitant s'installer sur le plateau de Millevaches, quel que soit le stade d'avancement de leur projet.

Un projet intégré dans l'éco-quartier de Faux-la-Montagne

Situé dans l'écoquartier du Four à Pain sur la commune de Faux-la-Montagne, ce logement est une maison individuelle meublée et équipée, construite en 2013 par l'ARBAN avec une forte ambition environnementale: recours aux matériaux locaux (bois local pour la structure, le bardage et la toiture), excellente isolation thermique (performance énergétique Bâtiments Basse Consommation), matériaux bio - sourcés d'origine végétale, toilettes sèches et assainissement en phyto-épuration. Il est entouré d'un terrain d'environ 500 m². Le rez-de-chaussée est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Depuis le départ, ce projet s'est inscrit dans une réflexion urbanistique qualitative et participative. Il respecte en effet, le règlement et le cahier des charges du lotissement, conçus

pour assurer l'intégration paysagère et architecturale des nouvelles constructions dans leur environnement.

Un logement à caractère social

Le loyer pratiqué respecte les plafonds de loyer HLM. L'ARBAN et la Commune de Faux-la-Montagne, propriétaire du terrain, sont liés par un bail emphytéotique qui confère à l'ARBAN la pleine propriété du terrain pendant 50 ans. Au terme du bail la Commune retrouvera la pleine propriété de son bien.

Un outil de développement de l'économie locale

Ce projet s'intègre dans une dynamique collective régionale, il a en effet été conçu et enrichi dans le cadre d'un groupe de travail associant la Région Limousin, le Conseil départemental de la Creuse et l'association Résider pour Entreprendre, basée en Corrèze qui portent tous deux un autre projet de logement passerelle.

Ce projet, en favorisant l'installation de nouveaux actifs sur le territoire, participe à sa redynamisation, à son développement économique et au renforcement de la dynamique d'économie sociale et solidaire très présente sur la Montagne Limousine.

COÛT
TOTAL

219 705 €



Conseil départemental
de la Creuse - **9%**

Autofinancement - **21%**

Région Limousin - **37%**

Programme Leader - **21%**



Etat (FNADT) - **12%**



RÉSEAU SERVICE SENIORS



Centre Communal
d'Action Sociale
de Felletin
Mairie
12 place Charles de Gaulle
23500 Felletin
T.: 05 55 66 51 11



23500 Felletin



Réseau Service Seniors : Mobilité, logement, espaces collectifs, animations, label et services

AUX ORIGINES DU RÉSEAU SERVICE SENIORS

A l'origine du projet, un constat: les seniors de la commune font face à des difficultés diverses. La volonté des élus, est de leur apporter des réponses adaptées et de garantir ainsi un développement social équitable pour tous les habitants de la commune. En 2010, la collectivité engage un diagnostic participatif et se fait accompagner dans cette démarche, par le collectif Design Territoire Alternatives (DTA), spécialisé en design de services et développement local.

Un des aspects innovants du projet est sa dimension participative dès l'origine. Un plateau de jeu imaginé par DTA permet de recueillir les attentes et les besoins des bénéficiaires et d'amorcer des réponses avec l'ensemble des acteurs concernés (associations, professionnels, commerçants, institutionnels, collectivité).

6 grands thèmes sont issus du diagnostic : mobilité, logement, espaces collectifs, animations, label et services. Ces thèmes prennent en compte l'importance des projets de vie et le fait que chaque personne a des besoins

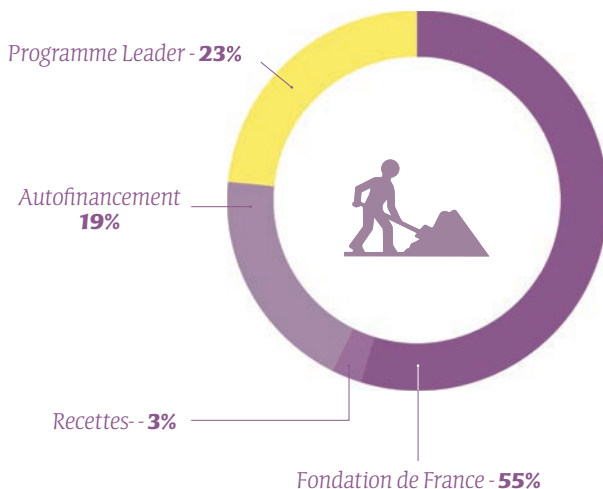
propres. Des besoins non satisfaits apparaissent, avec en premier lieu la nécessité d'avoir localement une personne ressource, capable d'accompagner les personnes âgées dans différentes démarches, de les orienter vers les bons interlocuteurs selon leurs besoins et de développer avec elles une relation de confiance.

Après la phase de collecte des besoins et de mise en place de partenariats techniques et financiers, le 1^{er} programme d'activités et de services est mis en place lors de l'été 2012. Un des volets du dispositif concerne en effet, l'intégration sociale des aînés. En leur proposant de participer à des activités variées, parfois intergénérationnelles on se dote aussi, d'un moyen pour lutter contre leur perte d'autonomie. Deux agents communaux sont mis partiellement à disposition du CCAS par la commune pour animer le Réseau Service Seniors. Une équipe de bénévoles et d'élus est créée afin de conforter l'action des salariés. Les activités du réseau se développent progressivement jusqu'en juin 2014.

Depuis, cette expérience a été relayée par de nouveaux dispositifs au niveau du territoire, en particulier CAUS'ON, dans le cadre du Contrat Local de Santé Aubusson-Felletin, ainsi que le service de transport à la demande en projet à la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

COÛT
TOTAL

42 704€



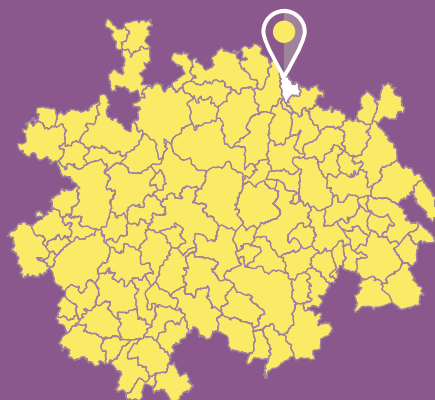
FORMATIONS BÂTI & SAVOIR-FAIRE



Association
Bâti et Savoir-faire
en Limousin



23500 Felletin
Formations



Formations sur les matériaux naturels dans le bâti ancien 2011 - 2013

L'ASSOCIATION

BÂTI ET SAVOIR-FAIRE EN LIMOUSIN

Née en 2002 à Felletin, l'association « Bâti et Savoir-faire en Limousin » a vocation à contribuer à la sauvegarde et à la valorisation du bâti et de son environnement de proximité, dans une démarche de développement durable. C'est un centre de formation, de sensibilisation et de recherche sur le bâti traditionnel, son histoire et son entretien. L'association est enregistrée en tant qu'organisme de formation. A ce titre, les actions de formation proposées peuvent être reconnues dans le cadre des plans de formation des salariés et professionnels.

« Bâti et Savoir-faire » a choisi de centrer ses programmes de formation sur les matériaux naturels dans le bâti : aspect scientifique, technique et savoir-faire correspondants, d'hier et d'aujourd'hui. Dans cet esprit plusieurs cycles de formation ont été proposés, chaque

année sur un sujet différent. Ainsi, entre 2010 et 2013 l'association a organisé quatre semaines thématiques* à l'attention d'un large public (maîtres d'ouvrage publics et privés, professionnels du bâtiment, scolaires...) :

1. La semaine de la pierre sèche en 2010
2. La semaine de la terre crue en 2011
3. La semaine de la paille en 2012
4. L'utilisation de la chaux et de la terre dans les mortiers en 2013

Lors de ces semaines thématiques, l'association proposait des conférences, des journées de formation professionnelles, des animations scolaires et grand public, des projections, visites guidées et des expositions. L'objectif étant d'avoir une vision la plus complète possible du matériau ou de la technique mise en lumière.

Une centaine de personnes ont suivi les formations professionnelles et ainsi pu acquérir de nouvelles compétences.

* Seuls les 3 derniers cycles de formation ont été soutenus dans le cadre du programme LEADER.

COÛT
TOTAL

47 730 €

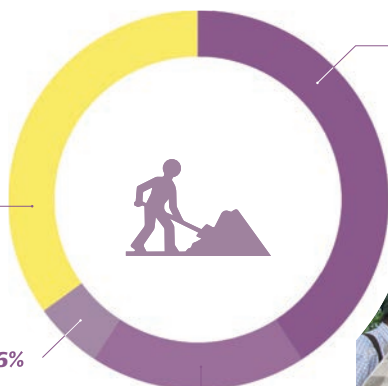


Communauté
de communes
Aubusson Felletin
41%

Programme Leader
35%

Autofinancement - **6%**

Recettes - **18%**



COOPÉRATION

Coopération LEADER

La coopération est une des dimensions essentielles des programmes LEADER. Elle est conçue comme une partie intégrante de la stratégie locale de développement d'un GAL et non comme un élément ajouté à celle-ci. Elle permet aux acteurs locaux d'élargir leurs horizons, d'avoir accès à de nouvelles informations et de nouvelles idées, de tirer profit de l'expérience d'autres régions ou pays, d'encourager et de soutenir l'innovation et d'acquérir des compétences et des moyens en vue d'améliorer leurs propres projets. La coopération est donc considérée comme un important facteur de progrès, le principal résultat escompté étant l'apprentissage mutuel.

Deux types de coopération possible avec LEADER : la coopération interrégionale entre territoires d'un même pays membre ou transnationale entre territoires situés dans plusieurs États membres et/ ou dans des pays au-delà des frontières de l'Union.

La coopération se base toujours sur une relation gagnant-gagnant entre les partenaires : le projet de coopération doit apporter à chacun d'entre eux une valeur ajoutée.

Outre les échanges, la coopération doit donner

lieu à une action commune garante de la pérennité et d'un plus grand impact du projet pour le territoire : mutualisations de moyens, expérimentations communes...

Enfin, pour accompagner le montage de projets de coopération transnationale, une enveloppe de 6 000€ maximum par GAL et par projet (procédure « de l'idée au projet ») permet d'organiser une première rencontre chez un des partenaires potentiels du projet.

Les projets de coopération

Sur cette 4^e génération de programme le GAL de Millevaches a engagé un dossier « de l'idée au projet » et deux dossiers de coopération inter-territoriale :

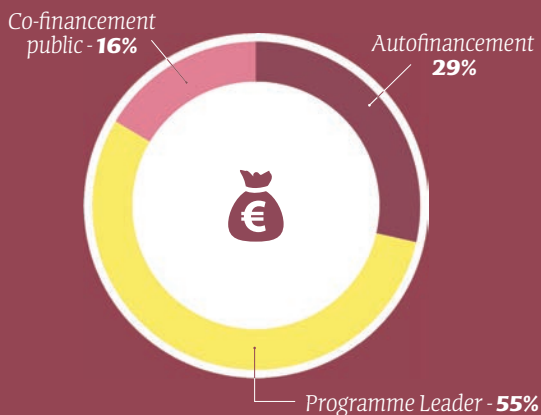
→ « **De la ferme à l'assiette** » autour de circuits courts avec les GAL Pays de Guéret et Trégor Goëlo (Côtes d'Armor),

→ « **îsole toît mais pas tout seul** » autour des économies d'énergie dans le bâtiment avec le GAL Beaujolais Vert (Rhône-Alpes).

Bilan financier de l'action

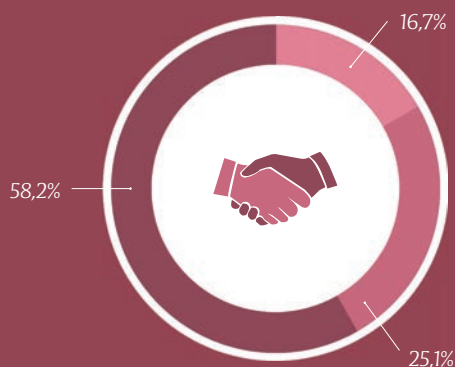
3 dossiers pour un montant total d'investissements réalisés de 77 343,89 €

- Part d'autofinancement des maîtres d'ouvrage : 22 089,21€ soit en moyenne 29% du montant des dépenses.
- Part de Feader versée aux porteurs de projet : 44 539,12€ soit en moyenne 14 179,71€ par dossier
- Part de cofinancements publics : 12 715,56 €



Cofinancements

- **Conseil départemental de la Corrèze**
1 dossier - 2 120,00 €
- **Conseil départemental de la Creuse**
1 dossier - 3 192,00€
- **Région Limousin** - 1 dossier - 7 403,56 €



ÎSOLE TOÎT MAIS PAS TOUT SEUL



GAL du PNR de Millevaches

Maison du Parc,
7 route d'Aubusson
19290 Millevaches
Tel : 05 55 96 97 00

GAL du Beaujolais Vert

Lac des Sapins
69500 Cublize
Tel : 04 74 89 58 48
leader@pays-beaujolais.com



GAL de Millevaches :

- Communes de
- Gentioux-Pigerolles
 - St-Marc-à-Loubaud
 - La Villedieu
 - Faux-la-Montagne
 - St-Yrieix-la-Montagne
 - La Nouaille
 - Peyrelevade

GAL Beaujolais Vert : 4 CC

- CC du Pays d'Amplepuis-Thizy
- CC du Pays de Tarare
- CC du Haut Beaujolais
- CC de la Haute Vallée d'Azergues

Coopération interterritoriale



Coopération interterritoriale « Îsole toît mais pas tout seul »

Contexte

Le projet « Îsole toît » est un projet de coopération européen, entre deux Groupes d'Action Locale : le GAL du Beaujolais Vert (nord-ouest du département du Rhône) et le GAL de Millevaches. Tous deux, mettent en œuvre un Plan Climat Energie Territorial (PCET) dont l'objectif est la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sur les 2 territoires, le bâti est vieillissant et constitue un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre et les habitants sont de plus en plus confrontés aux situations de précarité énergétique. Avec cette coopération, les élus ont souhaité mettre en place une action expérimentale sur la thématique « énergie-climat » afin de répondre à l'objectif commun de leur Plan Climat Energie Territorial.

Objectif

L'objectif du projet était d'aboutir à l'élaboration et à la mise en place d'un dispositif pérenne, permettant aux particuliers de rénover énergétiquement leur patrimoine en

procédant à l'isolation performante de leur toiture avec des matériaux bio sourcés (laine de bois, ouate de cellulose). En effet, les déperditions de chaleurs les plus importantes dans un bâtiment sont localisées au niveau de la toiture (30% des déperditions totales). Le parti pris du projet était d'isoler un grand nombre de bâtiments pour permettre à un large public de réaliser des gains énergétiques et financiers plutôt que de sélectionner un petit nombre de projets pour en faire des modèles de réhabilitation énergétique performante. De plus, cela offrait la possibilité de mutualiser l'achat des matériaux, via la mise en place d'un groupement de commandes.

Concernant les particuliers, l'innovation était aussi d'expérimenter une Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA), leur permettant de réaliser eux-mêmes leurs travaux, en étant accompagnés par des professionnels du bâtiment pour garantir la qualité de mise en oeuvre et de performance de l'isolation.

Descriptif et mise en œuvre de l'action

Pour mener à bien ce projet, il était nécessaire :

- D'élaborer le dispositif, en tenant compte des aspects juridiques, réglementaires et financiers, permettant à des particuliers d'être informés et accompagnés dans la réalisation de leurs travaux
- De mettre en œuvre une animation et une communication adéquate du dispositif (campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants du territoire, réalisation d'un guide pratique des travaux ...)
- De créer des partenariats entre les artisans, les fournisseurs, les fabricants, les collectivités et les porteurs de projet.
- De tester le dispositif sur un territoire. Pour Millevaches, ce sont les sept communes de l'ancienne Communauté de communes du Plateau de Gentioux qui ont été choisies car elles appartenaient au réseau RURENER (Réseau européen des petites communes rurales pour la neutralité énergétique)

Pour réaliser ces missions, le PNR s'est fait accompagner par 2 prestataires :

1. **La Société Coopérative d'Intérêt Collectif L'ARBAN**, chargée de mettre au point la partie Auto-Réhabilitation Accompagnée : sélection des entreprises et des partenaires mobilisables, recherches juridiques et réglementaires, suivi des chantiers, ingénierie financière.
2. **L'association Energies pour Demain**, chargée des recherches réglementaires, financières et juridiques, de l'animation et de la gestion du dispositif et des partenariats avec les collectivités locales.

Résultats/ perspectives

Sur Millevaches, le projet prévoyait la réalisation de 12 chantiers pour des toitures d'environ 100 m². La campagne de sensibilisation, d'information et de formation a débuté en avril 2014 et a permis de sélectionner les chantiers à réaliser. Au total : une quarantaine de contacts, 8 chantiers potentiels en ARA et 14 autres à réaliser par des artisans. Au final, compte tenu des désistements et de la nécessité pour quelques particuliers de différer les travaux ce sont 4 chantiers en Auto Réhabilitation Accompagnée et

6 chantiers réalisés par des entreprises qui ont pu être mis en œuvre entre novembre 2014 et avril 2015.

L'expérimentation sur ces chantiers - tests, a démontré que le dispositif « Îsole toît » répond non seulement à une demande des particuliers mais aussi aux objectifs nationaux de diminution d'un facteur 4, des émissions de gaz à effet de serre françaises, entre 1990 et 2050. Les économies d'énergie réalisées peuvent être estimées à 3 075€/an et actualisée sur 20 ans à 113 115 €. Les artisans partenaires sont très satisfaits de cette expérience et du volume de travail généré (83 728 € de chiffre d'affaires). Ils sont conscients que, sans cette opération, ils n'auraient sans doute pas obtenu ces chantiers car les particuliers n'étaient pas encore prêts à s'engager dans ce type de travaux. Autre point positif, « Îsole toît » a servi de déclencheur pour certains particuliers qui ont complété leur isolation de toiture par d'autres travaux d'économie d'énergies (installation de poêle à bois, isolation complémentaire de mur ou de cage d'escalier, installation de VMC).

Fort de ce succès, le PNR va poursuivre l'opération avec ses partenaires, dans le cadre du contrat de cohésion territoriale 2015 - 2017, en l'expérimentant sur un territoire plus vaste. L'objectif est une montée en puissance du nombre de toitures isolées sur cette période pour arriver à 160, fin 2017. Les impacts attendus sont une relocalisation de l'économie grâce aux économies d'énergies réalisées et au chiffre d'affaires généré pour les entreprises, la prévention de la précarité énergétique et une diminution des gaz à effet de serre.

SIMULATION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES POUR 40 CHANTIERS

Calcul de gain

200 000 kWh/an x 0.07 €/kWh x 20 ans
(6% d'augmentation/an) = 515 000 €

Chiffre d'affaires généré pour les entreprises

240 000 € TTC

Gain total

Soit un total de 755 000 € relocalisés sur le territoire (et non délocalisables !)

**COÛT
TOTAL**

39 240 €



**"ÇA CAILLE"
CHEZ VOUS ?!**



NE LAISSEZ PAS LE FROID S'INSTALLER !

**30 % de la chaleur s'échappe par un toit non isolé :
passez à l'action avec votre territoire !**

+ INFOS : 04 74 03 14 33 - 06 37 82 78 07
isoletoit@c-or.fr

Réunions publiques à 20H, sur le territoire du Beaujolais Vert

- 19 mai** : Salle communale, MONSOLS
- 26 mai** : En Mairie, LAMURE SUR AZERGUES
- 2 juin** : Mairie de Thizy, THIZY LES BOURGS
- 10 juin** : Salle du Zénith, TARARE
- 16 juin** : En Mairie, AMPLEPUIS

Afin de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire le Beaujolais Vert met en œuvre une campagne d'isolation de toiture à destination des habitants du territoire et des communes.

Cette action est menée dans le cadre d'une coopération LEADER (programme européen de développement rural) avec le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Une campagne d'isolation des toitures

4 bonnes raisons d'isoler sa toiture :

- Faire des économies
- Gagner en confort
- Valoriser votre patrimoine
- Agir pour l'environnement

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

- 1 - Inscrivez-vous !
- 2 - Analyse de votre habitation
- 3 - Propositions de solutions techniques et financières
- 4 - Commande groupée d'isolant
- 5 - Commandes auprès d'artisans locaux adhérents au projet
- 6 - Réalisation des chantiers



Programme Leader
55%

Autofinancement
-45%



BILAN QUANTITATIF

LEADER 2007- 2015 SUR MILLEVACHES

Fonctionnement du GAL

Toutes les structures portant les programmes LEADER sont appelées GAL (Groupe d'Action Locale).

L'équipe technique

L'équipe technique du GAL de Millevaches est composée d'un poste pour la gestion financière et administrative du programme (0.5 ETP) et d'un poste de coordination/animation (1 ETP).

Ce dernier, a été réparti sur 2 chargées de mission : une chargée de mission spécifiquement dédiée aux opérations relevant du patrimoine bâti (0.20 ETP) et une chargée de mission dédiée à la coordination et aux autres thématiques du programme (0.8 ETP).

En lien avec les maîtres d'ouvrages, ces animatrices vérifient la concordance des projets avec la stratégie de développement du GAL, montent les dossiers de demande de subvention et de paiement, les transmettent au service instructeur, préparent les comités de programmation au cours desquels sont présentés les projets, communiquent sur le programme...

Le comité de programmation

Tous les GAL ont un **comité de programmation de 48 membres (24 titulaires et 24 suppléants), composé à parts égales d'élus et de membres de la société civile.** Ce partenariat public/privé est une des spécificités des programmes LEADER. C'est ce comité de programmation qui plusieurs fois par an, examine les projets et décide au vue de la stratégie du GAL de les soutenir. Tous les dossiers validés, font l'objet d'une convention signée par le maître

d'ouvrage, l'Etat et le Président du GAL. Elle indique le plan de financement prévu sur l'opération et le montant FEADER attribué au projet.

Les services de l'état

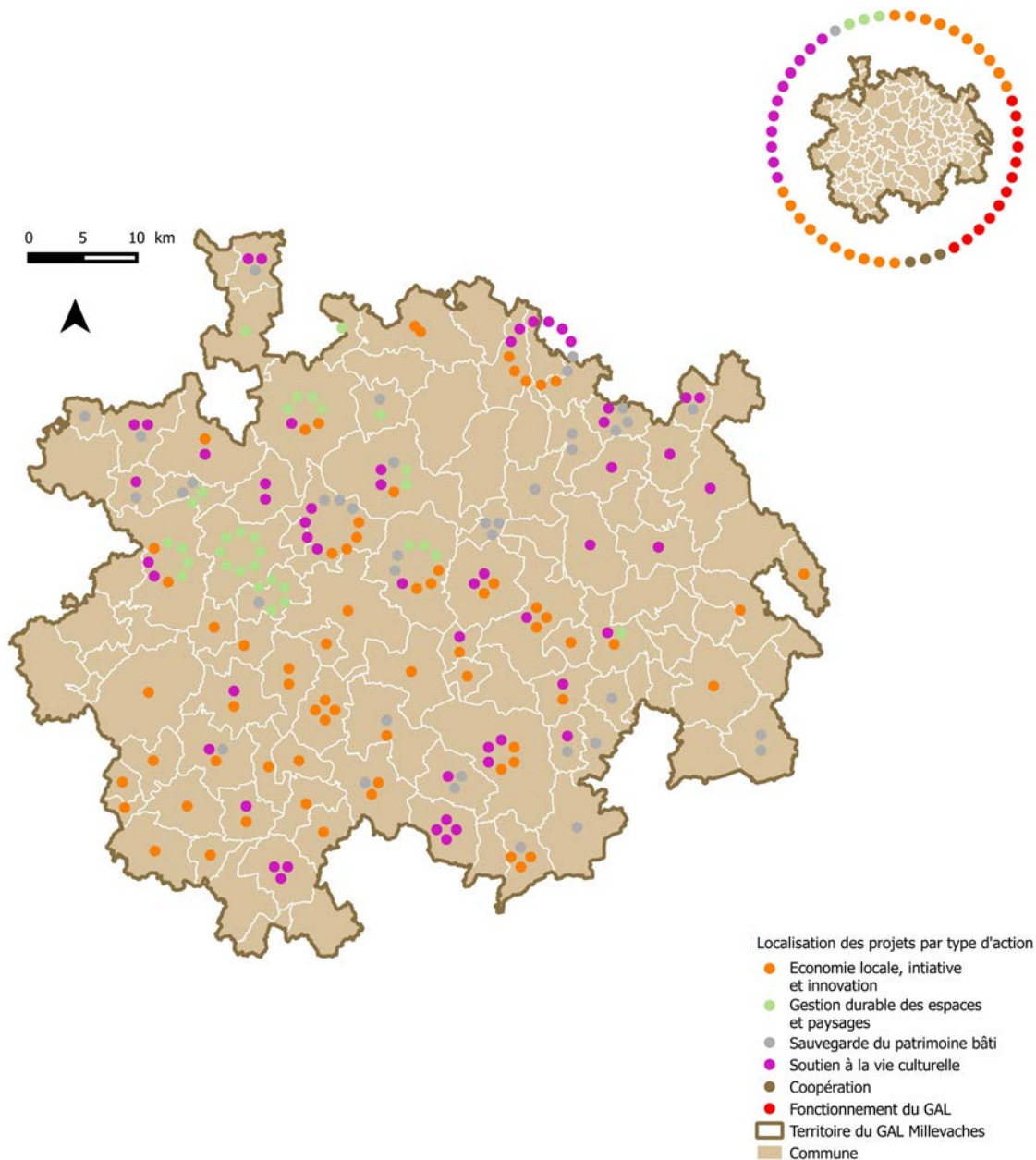
Sur cette 4^e génération de LEADER, c'est le **Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche qui est au niveau national, l'autorité de gestion du programme.** Il s'appuie sur les DRAAF (Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) pour piloter au niveau régional, la mise en œuvre de Leader (harmonisation des procédures, formation, suivi global de l'avancement des programmes et des maquettes financières en régions, suivi et coordination des projets de coopération...).

La DDT de la Corrèze (Direction Départementale des Territoires) est le service de l'Etat, missionné comme référent, sur la durée du programme pour instruire les demandes de subvention et de paiements du GAL de Millevaches. Il effectue les engagements comptables et édite les conventions attributives d'aide.

L'organisme payeur est l'ASP (Agence de Services et de Paiement). Elle contrôle la conformité des dossiers et effectue les paiements, directement auprès de maîtres d'ouvrage, une fois que tous les autres co-financements publics ont été payés. Par ailleurs, l'ASP est chargée de réaliser les contrôles sur place portant sur les bénéficiaires de l'aide et sur le GAL lui-même.

La programmation

Sur la durée du programme, le GAL de Millevaches a réuni 17 comités de programmation et engagé 183 dossiers. 8 projets ayant été abandonnés en cours de route par les maîtres d'ouvrage, ce sont donc 175 dossiers réalisés et payés.



La maquette financière

La maquette initiale pour la mise en œuvre du programme d'actions porté par le GAL était de 1 680 981€, répartie comme suit :

- **Economie locale, initiative et innovation**

409 090 €

- **Sauvegarde du patrimoine bâti et Soutien à la vie culturelle**

599 000 €

- **Fonctionnement**

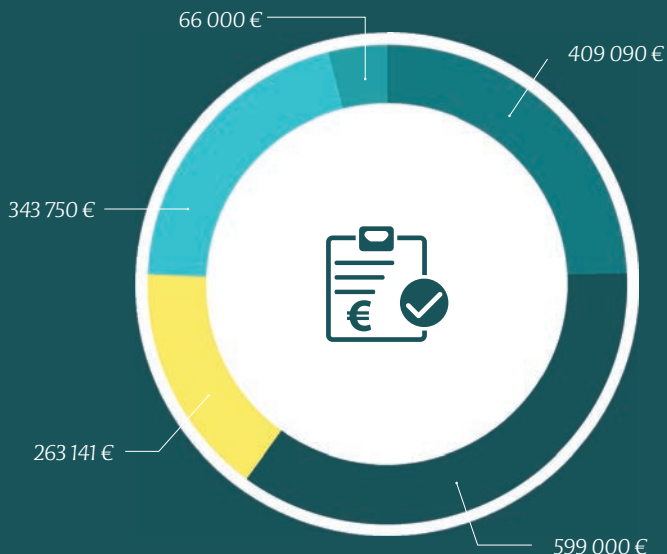
263 141,00 €

- **Gestion durable des paysages**

343 750 €

- **Coopération**

66 000 €



Cette maquette a évolué au fil du temps pour mieux répondre aux besoins et aux projets du territoire. Des transferts d'enveloppes entre dispositifs ont ainsi été proposés et validés par les membres du comité de programmation à plusieurs reprises. Ré-abondée en fin de programme, l'enveloppe finale attribuée à Millevaches a atteint 1 805 981 €.

- **Economie locale, initiative et innovation**

661 115,29 €

- **Sauvegarde du patrimoine bâti et Soutien à la vie culturelle**

632 761,54 €

- **Fonctionnement**

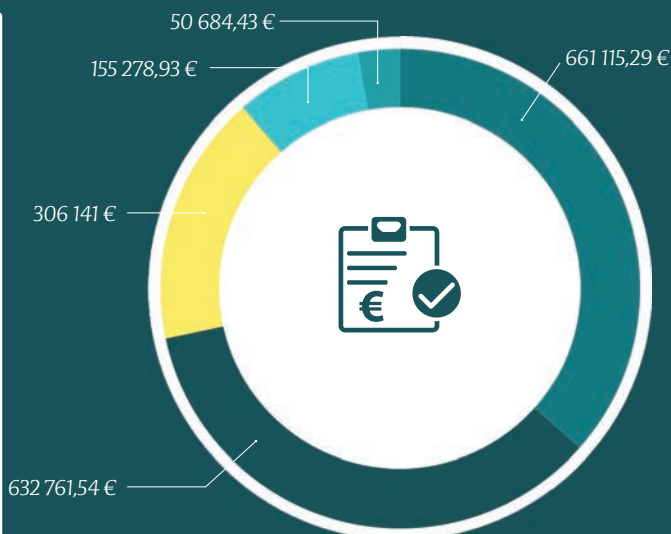
306 141 €

- **Gestion durable des paysages**

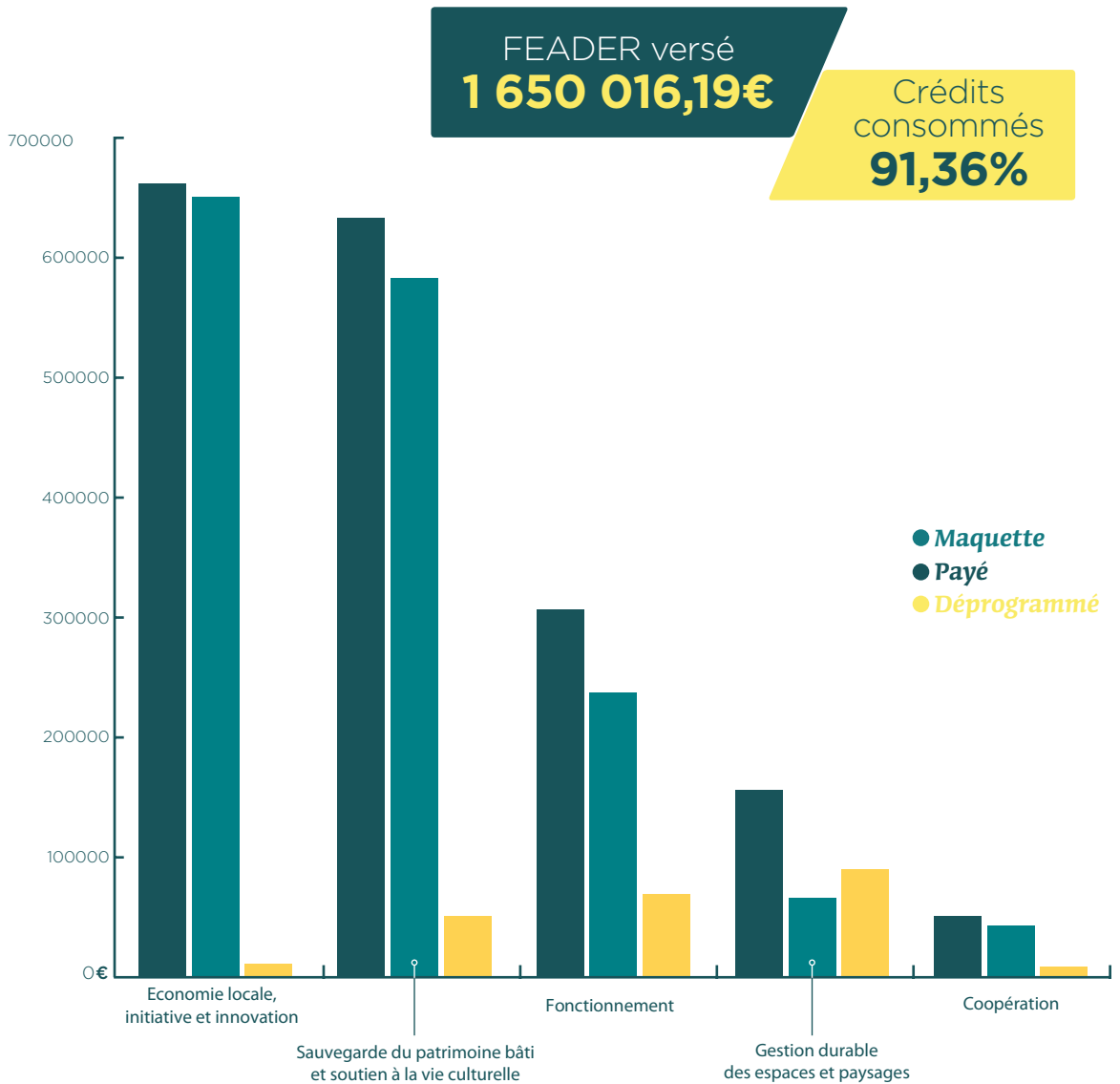
155 278,93 €

- **Coopération**

50 684,43 €



La consommation de l'enveloppe FEADER



On peut noter qu'au final **91,36%** de l'enveloppe ont pu être consommés. Cette différence s'explique par le montant relativement important de déprogrammation. La déprogrammation correspond à l'écart à l'écart entre le montant de FEADER engagé sur un projet au moment de la demande et le montant finalement payé. Cette différence s'explique la plupart du temps par une « sous réalisation », c'est-à-dire un montant de dépenses réellement effectuées, inférieur au montant prévisionnel.

Financement des projets

Montant global
des investissements



5,7m€

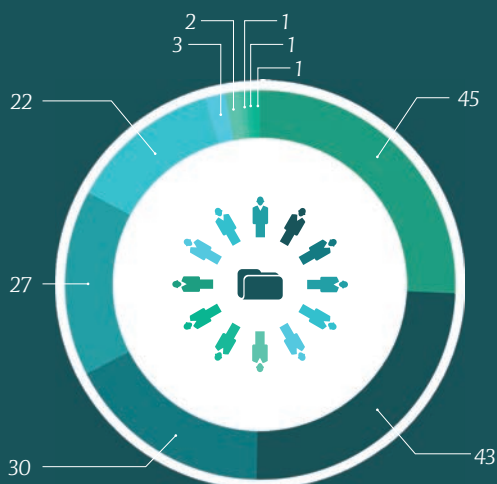
Montant total : **1 803 302,95 €**

- **Région Limousin** - 534 113,80 €
- **Etat** - 528 786,08 €
- **CD Corrèze** - 283 961,77 €
- **CD Creuse** - 146 441,89 €
- **CAF** - 120 000 €
- **Agence de l'eau Loire-Bretagne** - 68 528,56 €
- **Communautés de communes** - 41 968,21 €
- **Communes** - 28 714,50 €
- **CD Haute-Vienne** - 24 110,80 €
- **ADEME** - 11 852,16 €
- **PNR Millevaches en Limousin** - 11 825,18 €
- **Pays** - 2 500 €
- **Lac de Vassivière** - 500 €

Typologie des maîtres d'ouvrage

Graphique présentant le nombre de dossier par maître d'ouvrage.

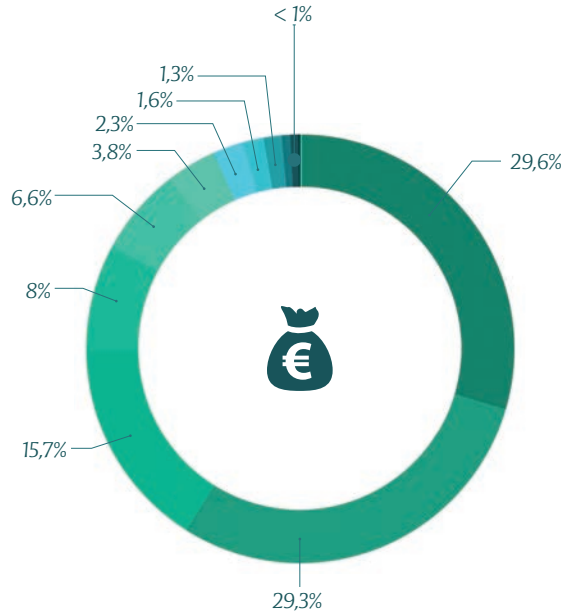
- **PNR** - 43 dossiers
- **Communes** - 30 dossiers
- **Communautés de communes** - 27 dossiers
- **Agriculteurs** - 22 dossiers
- **Particuliers** - 3 dossiers
- **Syndicats** - 2 dossiers
- **Auto-entreprise** - 1 dossier
- **Pays** - 1 dossier
- **SCIC** - 1 dossier
- **Associations** - 45 dossiers





Montant et répartition des co-financements publics

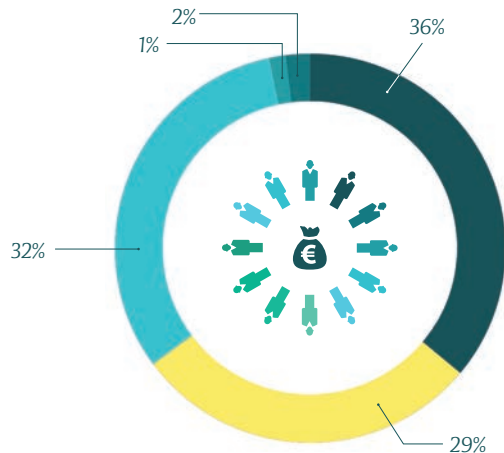
(hors auto-financement)



Répartition globale par types de financement : publics, privés, FEADER, auto-financement, recettes

Le montant total d'investissements des **175 opérations** soutenues dans le cadre du programme LEADER 2007 - 2013 représente 5,7 M €, répartis comme suit :

- Autofinancement
- Programme LEADER
- Co-financements publics
- Co-financements privés
- Recettes



GAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson

19290 MILLEVACHES

T.: 05 55 96 97 00

www.pnr-millevaches.fr

Remerciements

Le GAL de Millevaches en Limousin tient à remercier pour leur implication dans la rédaction de ce document l'ensemble des porteurs de projets des dossiers présentés.

Nous remercions également les membres publics et privés du Comité de programmation pour leur implication dans le pilotage du programme.

Crédits photographies

GAL de Millevaches en Limousin, PNR de Millevaches en Limousin, Communauté de communes Creuse Grand Sud, association Bâti et Savoir-faire en Limousin, Johanna Fournier, Gérard Crinière, Institut d'Etudes Occitanes, Télé Millevaches, Communauté de communes Bourgneuf-Royère-de-Vassivière, Espace associatif Alain Fauriaux, Communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze, SCIC l'Arban, Commune de Felletin.

Sources cartographiques

BD TOPO® - © IGN

PNR ML - Reproduction interdite

PNR

f

Twitter

